

C'est le but de tous les genres de prêts commerciaux qu'offre La Banque Provinciale. Renseignez-vous!

Lundi 12 août 1968
Vol. XL — No 33



292-65/1-69/34/11 2435
ECOLE DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Villeray,
MONTRÉAL 24, P.Q.

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTRÉAL 12

E
ts

Vachon Inc. acquiert les intérêts de Lido Biscuits Ltée

par Rhéal Bercier

Une des plus importantes transactions à survenir dans le domaine de l'alimentation depuis ces dernières années s'est effectuée, cette semaine. La plus grande pâtisserie au Canada, la compagnie Vachon Ltée Inc. a en effet, acquis la compagnie Lido Biscuits Ltée.

"Nous nous sommes portés acquéreur de tous les actifs et les intérêts de la Maison Lido à la suite de négociations qui se poursuivent depuis quelques années déjà. Nous projetons de continuer la fabrication des produits réputés de cette entreprise dans les locaux actuels qui viennent d'être aménagés, et ceci sous la même marque de commerce" a déclaré M. Paul Vachon, président de Vachon Inc., en faisant part de la nouvelle, au cours d'une conférence de presse.

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, retenu à Québec à cause d'engagements antérieurs, a fait parvenir un télégramme à M. Vachon dans lequel il félicite les propriétaires de la compagnie Vachon pour les progrès magnifiques qu'ils ont réalisés, ajoutant: "Votre succès ne peut que se refléter sur toute l'économie de la province".

La compagnie Vachon Inc. dont les actifs atteignent plusieurs millions de dollars, maintiendront en place tout le personnel de la compagnie Lido.

M. Vachon a, d'autre part, fait observer que sa compagnie sera probablement en mesure, d'ici peu de temps, à donner un essor nouveau à cette entreprise grâce aux facilités de mise en marché de Vachon Inc., ainsi qu'à ses milliers de débouchés et son système de distribution particulièrement au point. Vachon Inc. dont le siège social est à Saint-Georges de Beauce possède des succursales à Montréal, Toronto, Québec, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Hull, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Rouyn, Jonquière, Sudbury, Moncton, Longueuil, Sainte-Marie, Manchester, New-Hamshire ainsi que plusieurs postes de ravitaillement dans d'autres villes du Canada et des États-Unis.

Tout comme Lido Biscuits Ltée, la compagnie Vachon est une entreprise familiale qui a été fondée en 1923 par M. et Mme Arcade Vachon (parents des propriétaires actuels) avec un capital de \$15. Depuis ce temps, la compagnie n'a cessé de progresser. Déjà, les inté-

rêts Vachon sont propriétaires, en plus de la pâtisserie, de Produits Diamants Ltée, Vanix Ltée, Oeufs Vachon Ltée et Biscuits Vachon Ltée.

Avec l'acquisition de cette compagnie, le nombre d'employés dans les diverses entreprises Vachon passe à plus de 2,000 personnes. "Nous sommes persuadés, a conclu M. Vachon, que l'expansion de notre entreprise se poursuivra au même rythme et que nous pourrions continuer à démontrer que les Canadiens d'expression française peuvent réussir aussi bien qu'en importe qui en affaires s'ils y mettent le travail, l'effort et la ténacité nécessaires".



M. Paul Vachon, à droite, président de Vachon Inc., annonçant l'acquisition par sa compagnie de la maison Lido Biscuits Ltée, de Saint-Lambert, dont il assume également la présidence. À gauche, M. Benoit Vachon, vice-président des deux entreprises.

Selon le ministre des Richesses naturelles

Un consortium belge investirait \$100 millions dans notre industrie minière

Un consortium belge serait à la veille de conclure une entente avec

le gouvernement provincial afin d'investir d'importants capitaux dans l'industrie minière québécoise.

C'est ce que révélait la semaine dernière le ministre provincial des Richesses naturelles, M. Paul Allard, au cours d'une conférence qu'il prononçait devant les membres d'un club de service de la Vieille Capitale.

Le ministre laissa entendre que ces investissements pourraient atteindre la somme de \$100 millions. Ce dernier parlait alors des pourparlers en cours comme exemple du travail constant qu'abat son ministère, de même la société d'exploration minière du Québec pour le développement des richesses minières de la province.

Prié d'apporter de plus amples précisions sur ce sujet, le ministre s'est refusé de donner le nom des compagnies membres de ce consortium, de même que le genre d'exploitation minière qu'elles se proposaient d'effectuer au Québec.

De leur côté, les hauts fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles se sont montrés peu loquaces, par ailleurs, le président de SOQUEM, M. Come Charbonneau effectue présentement un voyage d'affaires en Europe et doit incidemment se rendre ces jours-ci en Belgique.

Tout au long de sa conférence, le ministre a fait ressortir l'importance croissante de l'industrie minière au Québec. Celui-ci a rappelé que plus de 75% de notre production minière était exportée, ce qui constitue plus de 25% de tout le commerce extérieur du Québec.

Malgré le début de panique qui s'était emparé des milieux miniers à la suite de la parution du rapport Carter, M. Allard a laissé entendre que certaines ententes pouvaient être conclues avec le fédéral par le gouvernement du Québec.

Ces adoucissements, fortement espérés, pourraient se traduire par des accords sur la construction de routes qui permettraient la prospection et la mise en valeur de régions jusqu'ici négligées à cause du manque de facilités.

Parlant du rôle de la Société Québécoise d'Exploration Minière, le ministre a prédit que d'ici dix ans, SOQUEM deviendrait le pivot de toute l'industrie minière de la province.

M. Allard a en outre signalé que de nouveaux champs avaient été ouverts à la prospection par la construction de routes en Gaspésie et dans le Bas-St-Laurent. Ces routes ont été construites grâce à un accord avec le gouvernement fédéral.

Le ministère des Richesses naturelles entend aider le développement de l'industrie minière. Pour ce faire, le ministre a annoncé la création prochaine d'un centre de recherche minière, centre qui sera rattaché à son ministère.

L'International Nickel construira une usine d'affinage de \$85 millions à Copper Cliff

M. Henry S. Wingate, président du conseil d'administration et chef de la direction de l'International Nickel Company of Canada, Limited, a annoncé aujourd'hui que l'Inco entreprendrait, à proximité de son centre d'exploitation et de transformation de Copper Cliff, la construction d'une nouvelle usine d'affinage de \$85,000,000, destinée à la production de billes et de poudre de nickel de haute pureté, au moyen de nouveaux procédés découverts par l'Inco.

La construction de cette usine commencera incessamment et on prévoit qu'elle sera terminée en 1971.

Cette usine sera en grande partie automatisée et aura un rendement annuel de 100,000,000 de livres de nickel en billes et de 25,000,000 de livres de nickel en poudre. On y produira également une quantité respectable d'autres produits affinés ou semi-affinés.

"Cette capacité supplémentaire d'affinage sera due en grande partie au progrès de la métallurgie extractive — le procédé Inco au carbonyle — pour le traitement des concentrés sulfurés et des intermédiaires métalliques", déclare M. Wingate. "En plus des avantages financiers et technologiques que ces nouveaux procédés offrent sur les méthodes précédentes d'affinage du nickel, nous y gagnerons aussi dans les domaines essentiels de la récupé-

ration des métaux, de la qualité des produits et de la lutte contre la pollution".

M. Wingate ajoute que le programme intensif d'expansion et de développement minier que s'est fixé l'Inco pour le Canada nécessite une capacité beaucoup plus grande d'affinage. D'ici la fin de 1971, l'International Nickel comptera neuf nouvelles mines en exploitation en Ontario et au Manitoba; la récupération du minerai qui se fera dans ces nouvelles installations et dans les 10 mines qui existent déjà — dont 7 connaissent actuellement une grande expansion — permettra à la compagnie de porter sa capacité de production annuelle de nickel canadien à plus de 600 millions de livres — une augmentation de quelque 30% sur sa capacité actuelle.

En plus de produire du nickel en billes et en poudre, le nouveau complexe du procédé au carbonyle produira du cuivre, du cobalt et du soufre, et permettra d'effectuer les opérations de concentration des métaux précieux avant l'affinage final qui se fait à l'usine que possède la compagnie à Acton (Londres), en Angleterre.

Le nouveau procédé, protégé par des brevets en instance ou effectifs, relève de divers aspects de la métallurgie extractive: la pyrométallurgie, la vapométallurgie et l'hydrométallurgie. L'alimentation se fera dans des convertisseurs à

oxygène du type tuyèreless. Cesera la première utilisation commerciale de cet appareil moderne pour le traitement du minerai sulfuré. Au cours des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, l'International Nickel fut la première à utiliser l'oxygène liquide en pyrométallurgie. Les réactions de carbonylation vapométallurgique et de dissolution hydrométallurgique s'effectuent à des pressions modérément élevées.

Mis au point par l'équipe de chercheurs en chimie métallurgique de l'International Nickel, le procédé au carbonyle fut mis à l'essai à des ensembles prototypes de conception spéciale au laboratoire de recherche que possède la compagnie à Port Colborne, en Ontario.

Les laboratoires de recherche que possède l'International Nickel au Canada et en Angleterre sont surtout consacrés à l'avancement des connaissances en métallurgie. On leur doit plusieurs nouvelles découvertes dans le domaine des procédés; la séparation de la matte pour la production du cuivre et du nickel, la fusion éclair à l'oxygène de concentrés sulfurés, la récupération du minerai de fer à haute teneur dans les pyrrhotites nickélifères, et l'électrolyse directe du sulfure de nickel, ainsi que le procédé d'affinage au carbonyle.



DIX ÉTUDES SUR L'EXPORTATION

préparées par **M. Guy BLOUET**
du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec

Nous poursuivons cette série de dix études sur l'exportation destinées tout particulièrement aux chefs de petites et moyennes entreprises de la province de Québec.

Les sujets suivants sont successivement traités dans cette étude:

1. Petites et moyennes industries et l'exportation;

2. Organisation du Service Exportation;

3. Etude de marché;

4. Le calcul des prix à l'exportation;

5. Le rôle du transitaire et du courtier en douanes;

6. La facturation et le paiement des ventes à l'exportation;

7. Les voyages d'affaires à l'étranger;

8. Le contrat d'agence ou de représentation à l'étranger;

9. Esquisse d'un groupement à l'exportation;

10. Après-vente et service à l'exportation.

SIXIÈME ÉTUDE

La facturation et le paiement des ventes à l'exportation

Avant d'expédier sa marchandise, l'exportateur consultera son banquier et plus particulièrement le service étranger de sa banque afin d'obtenir toutes les précisions qui lui permettront d'établir sa facture d'une part, et de garantir ses chances d'être payé selon les termes convenus à la passation de la commande d'autre part.

Le banquier conseillera toujours utilement l'exportateur sur les modalités de paiement à retenir lorsque celles-ci n'auront pas été clairement définies. Le banquier pourra également, selon les circonstances, obtenir des renseignements sur le crédit de l'importateur, chaque fois que l'exportateur en fera la demande.

La facturation

La facture constitue le document le plus important dans les échanges commerciaux avec l'étranger, car elle est le plus souvent la seule matérialisation écrite de l'accord passé entre le vendeur et l'acheteur.

La facture doit mentionner toutes les conditions du marché conclu. L'attention qu'il faut porter à sa rédaction est d'autant plus grande qu'il est généralement admis que le silence de l'acquéreur, après réception d'une facture, équivaut à l'acceptation intégrale des clauses qu'elle renferme.

Il convient d'établir une facture à l'exportation en un grand nombre d'exemplaires, car la facture est destinée à la plupart des intermédiaires et auxiliaires de l'exportateur, banquier, transitaire, compagnie d'assurance, port d'embarquement, services de douanes à l'arrivée, transitaire à l'arrivée, banquier à l'arrivée, enfin au client.

Modalités de paiement

Il existe trois modalités de paiement, selon l'époque à laquelle l'acheteur se libère de sa dette:

1. avant l'expédition

2. à l'expédition

3. après l'expédition

Le paiement avant l'expédition est effectué généralement à la demande, sous forme d'un acompte

Nous donnons, ci-après, un modèle de facture:

MEUBLES CHAMBLY INC.
10,750, rue de Fleurimont, Montréal

FACTURE no 3473

Votre ordre du: 10 juillet 1968

Date: 5 août 1968

Doit: M. Arturo Numez

Caracas

Venezuela

Le montant des marchandises désignées ci-après, expédiées ce jour à l'adresse des Transports URBS, 1630, rue d'Iberville à Montréal.

Réf.	Nombre	Désignation de la marchandise	Prix unit. Hors taxes	Total Hors taxes
No 17	25	Pupitres d'écolier noyer clair	\$100.00	\$2,500.00
No 19	5	Pupitres "professeur" chêne foncé	\$150.00	\$ 750.00
Emballage: 4 caisses bois plein numérotées 1 à 4 inclus....				\$ 160.00
Assurance et fret Montréal - Caracas.....				\$ 265.00
Total:		C.I.P. CARACAS (incoterms 53).....		\$3,675.00

Prix hors taxes, pour l'exportation.

Embarquement sur S/S MIRAMAR du 14 août 1968.

4 caisses nos 1 à 4 poids brut..... 1840 lb.

poids net..... 1630 lb.

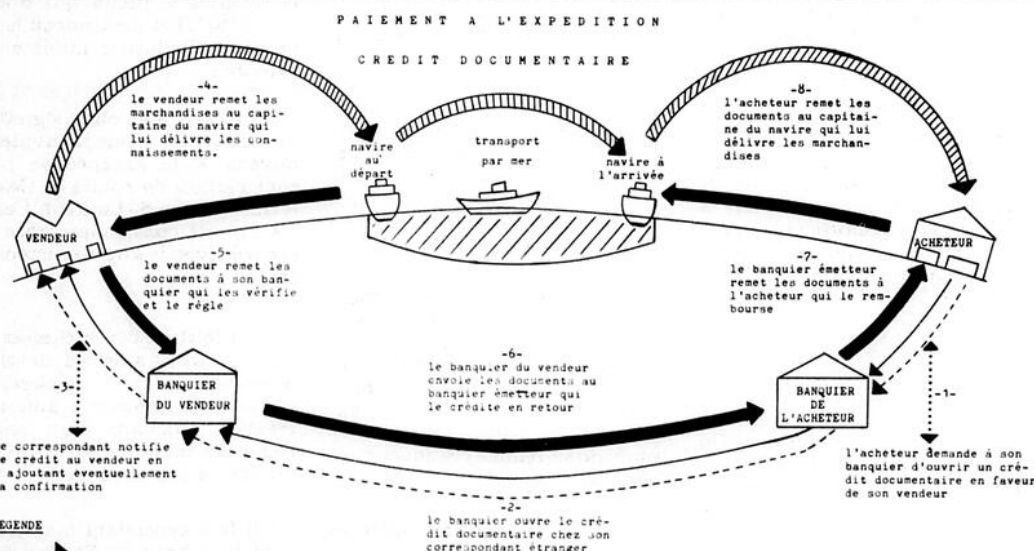
Marques A. N. Caracas.

Marchandises d'origine canadienne.

Paiement: Par ouverture de crédit ouvert en notre faveur chez la Banque Champlain à Montréal. Débloable contre remise des factures commerciales, factures consulaires et documents d'embarquement.

Nota: Les tribunaux du domicile du vendeur sont seuls compétents en cas de litige. Certifiée conforme à nos livres.

SIGNATURE DE L'EXPORTATEUR:



ou d'un paiement total, par chèque ou par virement bancaire. Toutefois, il est très rare de pouvoir obtenir que l'importateur accepte de payer avant l'expédition.

Le paiement à l'expédition est réalisé sous la forme de Crédit documentaire dont nous donnons ci-après une illustration car, le déroulement de l'opération du Crédit documentaire comporte de nombreux détails qu'il serait trop long de développer dans la présente étude. Signalons que le Crédit documentaire est le mode de paiement offrant les plus sûres garanties.

Le paiement après expédition peut être effectué par virement bancaire, chèque, traite libre ou traite documentaire. Seule la traite documentaire diminue les risques au cas où l'acheteur ferait défaut à ses engagements.

La traite documentaire est payable à une date convenue. Les documents sont attachés à la traite, donnant au porteur un titre de créance et le titre de transport de

la marchandise. La traite documentaire peut être escomptée par le banquier de l'exportateur, ou faire l'objet d'une avance si les signatures de l'acheteur et du vendeur satisfont aux exigences du banquier.

Le règlement d'une exportation peut également se faire à longue échéance. Des banques et des organismes d'états ont par ailleurs mis au point des modalités nouvelles qui permettent de financer le lancement d'une fabrication ou un approvisionnement en matières premières. Les différentes modalités peuvent se conjuguer d'autre part. Ainsi, le montant d'une exportation est souvent stipulé payable partie à la commande, partie à la livraison, et le solde après livraison; les différents modes de paiement peuvent être utilisés dans ce cas. L'exportateur recevra un chèque à la commande; au jour de l'expédition, il lui sera payé

(Suite à la page 3)

Cartes d'affaires

SAMSON, BELAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUÉBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

842-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3

861-4761

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS Inc.

Conseillers en administration, organisation et méthodes

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention - Mécanisation
- Contrôles: production - prix coûtant - achats - inventaires - budget
- Organisation: ventes, distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à longue portée
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 700, Montréal

Tél.: 866-9567

322-1960

Etude Légale

FILION & ROBILLARD

NOTAIRES ET C.C.S.

11903 rue Ste-Gertrude - Montréal-Nord

ROLAND FILION, np. - PIERRE ROBILLARD, np.

Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

RAYMOND CAMPBELL BÉLANGER
WALTON CHABOT & WILLETS

Comptables Agréés

Montréal - Sherbrooke - Lac Mégantic - Rouyn - Toronto - London
Sarnia - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penticton

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

interdesign

488-6316 • 843-7205

architecture
d'intérieur
design
maquette



ÉQUIPEMENT R. LAGUÉ LIMITÉE

1800, BOUL. TASCHEREAU, VILLE LEMOYNE, P.Q. TEL. 861-8673 - 672-1756

BECHTEL dresse les plans d'une usine de \$35 millions

La compagnie canadienne BECHTEL Canada Ltée vient d'annoncer que ses services ont terminé les travaux préparatoires — plans et maquettes de travail — de l'usine que Western Mining Corp. construit à Kwinana, en Australie, pour le traitement du nickel.

Ce nouveau complexe, pour l'érection duquel une somme de \$35,000,000 est prévue, possédera une capacité de traitement de plus de dix millions de tonnes. Destinée à l'exploitation de gisements de minerai de nickel à très haute teneur, cette usine de l'Ouest australien verra le jour à la suite de la découverte, par la Western Mining en 1966, de vastes nappes du précieux minerai dans la région de Kambalda.

Après diverses études très poussées, la Compagnie BECHTEL, agissant au nom de la Western Mining et en accord avec elle, utilisera pour le traitement du minerai le procédé de raffinage de la compagnie canadienne SHERRITT-GORDON.

Mission française au Québec

Une mission française vient de rentrer à Québec à la suite d'une tournée d'information dans le Nouveau-Québec, dont le but était d'explorer les possibilités d'une coopération franco-québécoise dans le domaine des recherches portant sur le Grand-Nord québécois et destinées à favoriser le développement économique et social de ce territoire. La délégation française, venue à l'invitation du ministère des Affaires inter-gouvernementales, entrevoit déjà une collaboration possible entre la France et le Québec dans des secteurs tels que l'inventaire des richesses naturelles et les études socio-économiques.

La facturation et

(suite de la page 2)

la valeur mentionnée sur l'accréditif contre remise des documents d'expédition, et pour le solde, il sera émis des traites à vue ou à X jours de vue.

La variété des modalités de paiement qui s'offrent à l'exportateur doivent l'inciter à consulter le plus souvent son banquier dont l'importance, dans les transactions à l'exportation, est primordiale.

Signalons qu'on peut s'assurer contre les risques de non paiement auprès de la SACE qui dispose d'une agence à Montréal, Place Victoria. La SACE (Société d'Assurance des Crédits à l'Exportation) est une société de la Couronne.

NDLR: Tous les lecteurs intéressés à obtenir de plus amples informations sur les sujets traités au cours de cette série d'articles peuvent le faire en communiquant avec le journal "Les Affaires" ou avec l'auteur de cette série, M. Guy Blouet, au Service du commerce extérieur du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec.

Chacune des sept sections de la maquette de travail construite par la Compagnie BECHTEL sera expédiée par air en Australie et un ingénieur responsable de l'exécution du projet, M. G. Gollman, ira sur place en superviser personnellement la mise en place.

L'usine de Kwinana, dont la mise à feu est prévue pour le début de 1970, possédera selon les estimations une capacité de production annuelle de l'ordre de 15,000 tonnes pour le nickel et de plus de 100,000 tonnes pour le sulfate d'ammoniaque, ceci grâce à un fonctionnement intensif de vingt-quatre heures par jour tout au long de la semaine.

Les travaux préliminaires avaient été menés conjointement à Montréal par les Compagnies BECHTEL et SHERRITT-GORDON depuis le mois d'octobre dernier, et le minerai traité intensivement par procédé Sherritt-Gordon est principalement destiné à la vente outre-mer.

Il est intéressant de noter qu'on a assisté en Australie, durant les dix dernières années, à une intensification simultanée de la recherche et des découvertes de minéraux.

Les chiffres sont révélateurs à cet égard: en 1940, la production d'or et de charbon atteignait à peine \$100 millions alors qu'il convient

aujourd'hui de multiplier ces sommes par huit...

Dans le domaine des minéraux, l'Australie figure en tête des pays producteurs: elle est en effet première pour le zircon et le rutile, seconde pour l'ilménite et le plomb, quatrième pour le zinc, cinquième pour l'or, sixième pour l'argent, septième pour l'étain, neuvième pour le cuivre et dixième pour le charbon, tout en possédant de considérables ressources en minerai de fer, bauxite, tungstène, manganèse. De plus, de récents forages ont permis la découverte de gisements de pétrole, de gaz naturel et de phosphates dont l'exploitation a déjà commencé.

Plus de vingt compagnies canadiennes sont actuellement à l'oeuvre en Australie dans le domaine de l'exploration et du forage et ont investi en recherches, pour la seule année 1967, plus de cinq millions de dollars.

Parmi les plus importantes Compagnies canadiennes actuellement en activité sur le sol australien, mentionnons: Alcan-Australia Ltd, Cominco-Australia Ltd, International Nickel Co. of Canada Ltd, Noranda-Australia Ltd, Conwest Exploration Ltd, Placer Development Ltd, Asbestos Corp., Newmount Costigan Mines, McIntyre Porcupine Mines et Power Mining.



Si nous abandonnions
les affaires...
vous feriez de même!

Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls fabricants de papiers fins du pays. Mais c'est un fait, sans papier, les affaires ne seraient plus les affaires. Comme il est réconfortant de se sentir indispensable!

Mais puisque le papier a une telle importance pour vos affaires, ne serez-vous pas d'accord pour dire qu'il vaut mieux traiter avec une entreprise dont le *seul souci* est de fabriquer du papier fin?

Chez Rolland, en tant que spécialistes du papier, nous consacrons tous nos efforts—dans la recherche, la fabrication, la commercialisation—aux papiers qui sont nécessaires à la bonne marche de votre entreprise. Aussi, existe-t-il un papier Rolland exactement adapté à chacune de vos exigences. Rien d'étonnant à cela, car chez Rolland, des spécialistes passent tout leur temps à améliorer des papiers déjà excellents.



COMPAGNIE DE *Papier Rolland* LIMITÉE

SPECIALISTES DE PAPIERS D'IMPRESSION DE QUALITÉ

MONTREAL TORONTO QUEBEC LONDON WINNIPEG



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR

Directeur général: Claude Coupal

Chef de l'information: Fernand Bourret

Rédacteur: Rhéal Bercier

Assistant rédacteur: Denis Giroux

Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal; Charles Atala, U.L., Conseiller en droit international; René Collès, Courtier d'assurance agréé; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524 à Montréal Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$9.00; deux ans (104 numéros) pour \$15.00; trois ans (156 numéros) pour \$20.00; et cinq ans (260 numéros) pour \$30.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

Les postiers ont choisi la meilleure solution

Dans le différend qui opposait le gouvernement fédéral aux employés des postes, on peut dire sans crainte d'erreur que ces derniers ont choisi la meilleure solution en acceptant, de justesse cependant, les dernières offres patronales. La hausse moyenne accordée aux employés des postes dépasse \$1,000 pour les deux années de la convention collective acceptée de part et d'autre. Si l'on tient compte que déjà une année est pratiquement écoulée et qu'au cours des 14 prochains mois, les employés des postes toucheront une hausse moyenne de plus de \$1,000, il est permis de dire qu'il s'agit d'une augmentation plantureuse que le grand public ne prévoyait pas.

Les pertes subies par les grévistes peuvent se chiffrer par une centaine de dollars par semaine, soit environ \$400 en moyenne. La rétroactivité qui leur est accordée, soit près de \$500 récompense les grévistes pour leur arrêt de travail alors que la hausse s'étendant sur les prochains 14 mois constitue des bénéfices nets.

Si l'on ajoute les bénéfices marginaux, dont le surtemps après une semaine de travail de 40 heures et le raccourcissement à trois années de la période permettant de toucher le salaire maximum, les employés des postes sortent triomphants du conflit qui les opposait au gouvernement fédéral.

Le gros perdant, c'est directement le gouvernement fédéral et indirectement le grand public.

Les quelque \$30 millions que le Trésor fédéral devra déboursier de plus par année pour assurer le service postal devront provenir de quelque part. A moins que le gouvernement ne puisse diminuer ses dépenses dans d'autres ministères, le déficit de l'Etat augmentera d'autant si le ministère des Postes ne décide pas d'augmenter les tarifs postaux.

De toute façon, ce sont les contribuables ou les usagers du service postal qui devront défrayer la note.

Par ailleurs, le gouvernement de M. Trudeau sort perdant sur plusieurs tableaux dont les deux suivants: devant les conséquences d'un débrayage s'annonçant assez prolongé, en tenant compte de la marge entre les demandes syndicales et les offres patronales, le gouvernement aurait dû réagir plus rapidement et présenter promptement ses offres finales, avec la menace d'une législation spéciale en cas de refus, comme il fut d'ailleurs obligé de le faire après un mois de grève. L'action gouvernementale est venue tardivement de sorte que les pertes subies par le grand public ont été plus élevées par suite de la prolongation du conflit.

Deuxièmement, il y a le mauvais exemple donné par le gouvernement qui accorde une augmentation démesurée, non pas selon les besoins ou le mérite des employés des postes, mais selon la capacité de l'économie d'absorber de telles hausses.

L'augmentation de plus de \$1,000 ainsi que le raccourcissement de la période permettant de toucher le maximum constituent de dangereux précédents, tant sur le plan des divers ministères de l'Etat que sur celui de l'économie en général.

Comment Ottawa pourra-t-il justifier son refus de traiter à avantages comparables les autres fonctionnaires et employés des divers services de l'Etat? Pourquoi les autres employés du gouvernement devraient-ils se contenter de salaires ou traitements moins élevés que ceux des postiers et pourquoi devraient-ils attendre jusqu'à huit années pour atteindre l'échelle maximum?

Il y a deux ans, la hausse accordée aux employés ferroviaires avait scandalisé tout le pays et entraîné des conséquences fâcheuses pour l'économie.

On avait alors attribué la défaillance du gouvernement à sa situation minoritaire en Chambre. Le gouvernement majoritaire de M. Trudeau vient de faire preuve de la même mollesse que celui de M. Pearson.

Le progrès, la concurrence et la dimension des firmes

par François Gauthier, économiste

Les progrès technologiques ont pour effets d'augmenter le nombre et la qualité des produits, des services, des richesses productives et des techniques de production. Evidemment, le progrès ne se fait pas sans que la société soit obligée d'en supporter les coûts directs et indirects.

L'expérience montre que les bénéfices du progrès comportent toujours des coûts. Les bénéfices sont représentés par les profits plus élevés que les entreprises peuvent obtenir en utilisant des techniques de production plus efficaces ou encore par les satisfactions plus grandes que les consommateurs peuvent obtenir grâce à l'élargissement dans la quantité et dans la qualité des produits et des services qui sont disponibles. Ces bénéfices potentiels peuvent être disponibles à la condition qu'une partie des richesses productives de la nation soit affectée à la recherche pure et appliquée. Dans nos sociétés modernes, la recherche est effectuée aussi bien au sein d'organismes gouvernementaux qu'au sein d'entreprises privées. Cependant, même si une bonne partie (et parfois la majeure partie) de la recherche est financée par l'Etat, il reste que la majeure partie de la recherche s'effectue au sein de firmes privées.

Un peu comme l'investissement la recherche — qui est souvent d'ailleurs assimilée à un investissement — devient objectivement possible seulement si la capacité financière est assez grande. Or la capacité financière dépend à un degré élevé de la dimension des firmes. Dès lors, une question surgit. La société ne devrait-elle pas favoriser par tous les moyens possibles la concentration des entreprises et aussi l'augmentation dans la dimension des firmes? A ce sujet, les opinions sont nombreuses. Une étude américaine montre par exemple que le progrès technologique a été le plus rapide dans les secteurs où le nombre des entreprises était limité, c'est-à-dire dans les secteurs où la dimension des entreprises était élevée.

Aussi, l'opinion a été émise que le progrès technologique est plus rapide quand la concurrence est moins forte et même lorsque les conditions de monopole prévalent. Selon cette dernière étude, le progrès technologique se ferait très rapidement dans les industries de la chimie, de la photographie, du raffinage du pétrole parce que le nombre d'entreprises dans ces derniers secteurs est faible. Il serait élevé, mais moins que dans les exemples précédents, dans l'industrie de l'automobile, de l'acier et des appareils électriques.

Enfin, le progrès technologique serait assez faible dans l'alimentation, dans les textiles parce que la concentration dans ces derniers secteurs n'est pas très poussée. Une autre étude américaine montre que le pourcentage des dépenses de recherche et de développement par rapport aux ventes s'accroît généralement avec la dimension des firmes. La même étude montre que la plupart des entreprises qui dépendent pour la recherche et le développement se situent dans des secteurs d'activités où le nombre des firmes est faible et où la concurrence est assez faible. Ces résultats portent à croire qu'une façon de promouvoir le progrès technologique peut consister à adopter des politiques qui favorisent l'accroissement dans la dimension des entreprises.

Actuellement, la concentration des entreprises au Canada est assez poussée. Bien que les statistiques

officielles démontrent qu'il existe plus de 500,000 entreprises au Canada, il reste que la concentration est assez avancée dans plusieurs industries. Ainsi, environ cent compagnies ont des actifs excédant \$100 millions: ce sont les "géants" qui dominent et dont dépend en grande partie l'activité économique au Canada. Même si l'on fait abstraction des compagnies financières (c'est-à-dire de celles dont les actifs sont représentés non pas par des biens réels mais surtout par des titres financiers comme des actions, des obligations, des hypothèques et autres créances), les entreprises géantes (celles dont les actifs dépassent \$100 millions), qui sont au nombre de 57, possèdent environ 38% de tous les actifs réels des compagnies non-financières et environ 1/5 des actifs de toutes les compagnies canadiennes. Si maintenant nous excluons les 4 compagnies de la Couronne dont les actifs excèdent \$100 millions, les 53 entreprises géantes qui nous restent contrôlent 29% de tous les actifs réels et environ 1/7 de tout l'économie canadienne.

L'importance des 100 plus grandes entreprises canadiennes est manifeste si on considère que leurs profits après impôts représentaient en 1965 plus de 50% de tous les profits réalisés par toutes les entreprises canadiennes. Une analyse par secteur d'activités montrerait que plusieurs industries sont dominées par seulement quelques entreprises au Canada. La situation est à peu près la même aux Etats-Unis où environ 10% de la production nationale proviendrait de firmes qui sont seules (monopoles) dans leur secteur d'activité, 35% de firmes qui sont peu nombreuses dans leurs secteurs et 55% de firmes qui se situent dans des secteurs où la concurrence existe vraiment.

A partir de ce qui précède, il est clair que le degré élevé de concentration des entreprises au Canada constitue un facteur susceptible de favoriser le progrès technologique puisque plusieurs études suggèrent que le développement de la techno-

logie dépend beaucoup de la dimension des firmes. Mais accepter de favoriser encore plus les grandes firmes comporte certains périls. Ainsi, il est évident que ces dernières peuvent influencer considérablement la santé et la bonne marche de l'économie. Elles peuvent aussi abuser de leurs pouvoirs que leur confère leur dimension en particulier dans le domaine de la fixation des prix. Enfin, il n'est pas du tout certain que la concentration encore plus grande des entreprises canadiennes aurait pour effet de stimuler la recherche et le progrès technologique pour la raison très simple que plusieurs grandes firmes canadiennes sont possédées par des épargnants étrangers et contrôlées du même coup par l'étranger. Il s'ensuit que bon nombre de firmes importent les fruits de la recherche effectuée à l'étranger. Evidemment il ne faut pas exagérer ce phénomène car il est évident que la technique est très coûteuse, très mobile entre les nations et capable de s'adapter à des conditions nouvelles. Ainsi, si les firmes canadiennes étaient aussi grandes que les firmes américaines, elles pourraient assurément utiliser les techniques convenant le mieux à leur dimension et à leurs besoins. Par conséquent, dans l'analyse du problème des dépenses effectuées pour le développement de la technologie au Canada, il faut tenir compte aussi bien du caractère de satellites de plusieurs (moyennes et grandes) entreprises canadiennes et aussi des dangers réels sur les plans politique, social et économique qui pourraient découler d'une concentration encore plus grande.

Les avantages d'un degré de concentration encore plus grand pourraient être plus apparents si la législation anti-trust était bien adaptée aux transformations structurelles qui résulteraient d'une telle option et si l'on était certain (ce qui n'est pas le cas) qu'il n'est pas possible de favoriser le progrès technologique autrement (par exemple, par des subventions ou même par des abattements d'impôts).



La 57e Exposition Provinciale de Québec qui se déroulera du 29 août au 8 septembre prochain dans le Parc de l'Exposition de la vieille capitale attend, grâce à un programme et un cadre renouvelés, quelque 400,000 visiteurs cette année. La vente de 100,000 billets/série à rabais spectaculaires s'effectue, à partir du 1er août et pour la première fois, dans les 1,300 succursales des Caisses Populaires Desjardins établies dans le Québec. Signant le document relatif à cet accord, on aperçoit M. Paul-Emile Charron, directeur général adjoint de la Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins en compagnie de M. Alfred Lévesque, directeur administrateur de l'Exposition Provinciale.

Les mises en chantier dans la construction domiciliaire n'ont pas connu l'essor prévu

La construction domiciliaire s'est maintenue à un haut niveau au cours du deuxième trimestre de 1968, mais le nombre de mises en chantier n'a pas atteint le sommet établi au cours du premier trimestre de 1968. C'est ce qu'a annoncé la Société Centrale d'Hypothèque et de Logements dans son rapport trimestriel publié la semaine dernière.

Du taux annuel moyen de mises en chantier établi à 204,000 unités de logement au cours du premier trimestre, le total des mises en chantier des mois d'avril, mai et juin n'équivalait qu'à 191,000 unités, soit une baisse de 13,000 unités au cours du deuxième trimestre.

En juin dernier, le nombre de mises en chantier s'est établi à 18,190, ce qui représente une hausse de 4.4% sur la période correspondante en 1967, alors qu'il s'établissait à 17,429.

Un porte-parole de la SCHL a déclaré que la hausse du mois de juin s'est surtout fait sentir dans le secteur de la construction d'habitations à logements multiples. La mise en chantiers d'appartements s'est en effet élevée à 11,827 unités, alors qu'elle s'établissait à 7,894 en juin 1967.

Le nombre de mises en chantier de maisons uni-familiales dans les villes de 10,000 habitants et plus, est passé de 6,589, en juin 1967, à 4,625 en 1968.

Au cours des six premiers mois, de 1968, le nombre de mises en chantier totalise 83,672 unités, soit une hausse de 15,035 unités, ou de 21.9% sur la période correspondante en 1967.

Les compagnies d'assurances et autres compagnies prêteuses, opérant sous la Loi nationale de l'Habitation, ont sollicité le gouvernement, pour garantir leurs prêts, pour un total de 5,868 unités, au regard de seulement 973 unités en 1967.

Le nombre total d'approbation au cours des premiers six mois de 1968 couvre 28,460 unités, soit une hausse de 59.4% sur l'année précédente.

Parachèvement du programme d'expansion de Shell Canada

R.S. Aberg, gérant du service des gaz à Calgary, a annoncé que Shell Canada a récemment parachévé le programme d'expansion de ses installations de traitement de gaz dans deux dépôts en Alberta, le "Waterton Gas Plant" près de Pincher Creek, et le "Jumping Pound Gas Plant" près de Calgary.

A Waterton, le taux maximum de production est passé de 120 à 170 millions de pi. cubes de ventes de gaz par jour, grâce à la conversion du système d'adoucissement de l'amine au Sulfinol et à de nouvelles installations de traitement de Sulfinol. Sulfinol est un procédé de Shell breveté qui extrait l'hydrogène sulfuré et le gaz carbonique contenus dans le gaz naturel du courant d'alimentation.

L'augmentation du débit de gaz a porté la production de soufre du dépôt de Waterton de 1,200 à 1,650 tonnes par jour et la production d'essence et de condensat de 11,000 à 17,000 barils par jour.

La construction des installations de récupération LPG au dépôt de Waterton, qui produira 1,350 barils de propane et 750 barils de butane par jour, est terminée.

A Jumping Pound, le taux maximum de production est passé de 100 millions de pi. cubes de ventes de gaz à 160 millions de pi. cubes de traitement de gaz provenant du terrain de "West Jumping Pound".

L'augmentation du débit portera la capacité de production de soufre du dépôt de Jumping Pound de 100 à 240 tonnes fortes par jour et la production d'essence et de condensat de 1,000 à 2,600 barils par jour. Les nouvelles installations comprennent aussi un système d'adoucissement de Sulfinol.

L'entrepreneur de la construction du dépôt de Waterton était Fluor Canada Limited, et Pritchard Canadian Limited, celui du dépôt du Jumping Pound.

Quand votre petite voiture devient trop petite, appelez Avis.



Vive les grands espaces.

Faire une balade à la campagne en petite voiture pleine de petits, ce n'est pas toujours drôle. Pas plus qu'entendre à tout bout de champ: "Est-ce qu'on arrive, papa?"

Avis a pensé à vous. Vous le père de famille.

Nous vous louerons une voiture qui vous permettra de vous éloigner des enfants tout en les emmenant avec vous.

Une grande familiale Plymouth, par exemple. Avec salle de jeux à l'arrière.

Vous y installez les enfants avec quelques coussins et des cahiers à colorier et c'est la tranquillité pour un bon bout de chemin.

Quand vous venez chercher la voiture, vous êtes assuré que le réservoir est plein et que l'intérieur est aussi reluisant de propreté que l'extérieur.

Vous n'aurez plus qu'à faire monter votre femme à vos côtés et placer les bagages derrière vous.

Quant aux enfants, laissez-les en arrière. Dans la salle de jeux.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

Les ventes de Canadian Motors ont doublé

Canadian Motor Industries, maintenant reconnu comme le distributeur d'automobiles croissant le plus rapidement au Canada, a vendu presque autant de voitures au cours des six premiers mois de 1968 qu'au cours de toute l'année en 1967.

Selon les chiffres publiés vendredi dernier (le 26 juillet) par R.L. Polk and Co. (Canada) Limited, un total de 781 voitures Toyota et Isuzu ont été vendues au cours du mois de juin, ce qui porte le total des ventes pour le premier semestre à 2,792 automobiles. En 1967, la CMI avait vendu 2,957 pendant l'année entière. Les chiffres de 1967 montraient un gain de 100.3% sur ceux de 1966.

En juin, la CMI s'est classée au cinquième rang parmi les distributeurs de voitures étrangères au Canada, soit en avant de concurrents établis depuis déjà longtemps comme Volvo (765 voitures), Renault (691 voitures) et Datsun (681 voitures). La CMI tirait de l'arrière par 112 voitures seulement sur la British Motor Holdings qui venait au quatrième rang et par 203 voitures sur la Ford britannique qui occupait le troisième rang. Volkswagen et General Motors de Grande-Bretagne venaient respectivement au premier et deuxième rang pour le mois de juin.

Des voitures venant de cinq pays différents se disputent présentement les huit premières places parmi les voitures étrangères.

- | | |
|----------------|-----------|
| 1. Allemagne | 5. Japon |
| 2. Royaume-Uni | 6. Suède |
| 3. Royaume-Uni | 7. France |
| 4. Royaume-Uni | 8. Japon |

Nominations à la Domtar Fine Papers Ltd.

Trois nominations ont été effectuées récemment au sein des cadres de la Compagnie Domtar Fine Papers Ltd. Ainsi, M. John G. Langley, auparavant directeur de l'usine de Cornwall vient d'être promu au poste d'adjoint au vice-président et directeur général M. J.H. Robertson, tandis que M. Ian E. Davidson, jusqu'ici directeur de l'usine de St-Catharines, succède à M. Langley à Cornwall. De directeur adjoint qu'il était, M. John Tutecky remplace maintenant M. Davidson au poste de directeur de l'usine de St-Catharines, Ont.

Nouveau réseau de communications pour le ministère de la Défense

La première phase de la mise sur pied d'un nouveau réseau de communications complexe pour le compte du ministère de la Défense nationale tire à sa fin. Le système appartiendra au Réseau Téléphonique Transcanadien, groupant huit des principales compagnies de téléphone du Canada, qui l'exploitera pour les forces armées. Neuf centres de commutation électronique formeront la base du nouveau Réseau général de communications des forces armées du Canada. Chacun de ces centres renferme les éléments les plus perfectionnés dans le domaine de la transmission de la voix et des données.

Le réseau offrira les plus grandes possibilités au monde.

On prévoit que trois des centres de commutation seront mis en service cet été, dont deux, situés à Smiths Falls, Ont., et à Sherbrooke, Qué., appartiendront à Bell Canada qui les exploitera; le troisième, propriété de la New Brunswick Telephone Company, sera exploité à

Fredericton, N.-B. L'équipement de commutation ultra-rapide de ces trois centres et d'un quatrième, situé à Fort William, Ont., a été fabriqué par la compagnie Northern Electric qui est en train de l'installer.

C'est l'Automatic Electric Company qui fournira l'équipement des cinq autres centres de commutation devant être établis à Haney, C.-B., à Lethbridge, Alb., à Regina, Sask., à Portage-La-Prairie, Man. et à Sudbury, Ont.

Le réseau général de communications national fera partie intégrante du réseau mondial AUTOVON (réseau de transmission automatique de la voix) qui assure aux militaires la transmission presque instantanée de tous leurs appels téléphoniques partout dans le monde. Il est conçu de façon à maintenir les communications entre les divers services de défense aérienne en cas d'urgence.

L'équipement de commutation

électronique permet la transmission des communications à une vitesse extraordinaire et présente plusieurs nouveaux avantages, notamment le service des "appels prioritaires"

qui assure l'acheminement d'un appel d'urgence avant un appel ordinaire.

"Nous sommes évidemment très fiers d'avoir été chargés de four-

nir l'élément le plus important du système de défense du pays", a déclaré M. Z.H. Krupski, président du Réseau Téléphonique Transcanadien.

Hausse dans les expéditions d'amiante

Les producteurs canadiens d'amiante ont expédié pour plus de 558,329 tonnes de ce produit au cours des premiers cinq mois de l'année 1968, soit une augmentation de 11.9% de plus que les 499,158 tonnes expédiées au cours de la période correspondante, l'an-

née dernière. Les envois en provenance des usines de Québec ont totalisé 502,585 tonnes, soit une augmentation de 12.9% sur les 444,895 tonnes expédiées, l'année dernière alors que les usines de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique expédiaient,

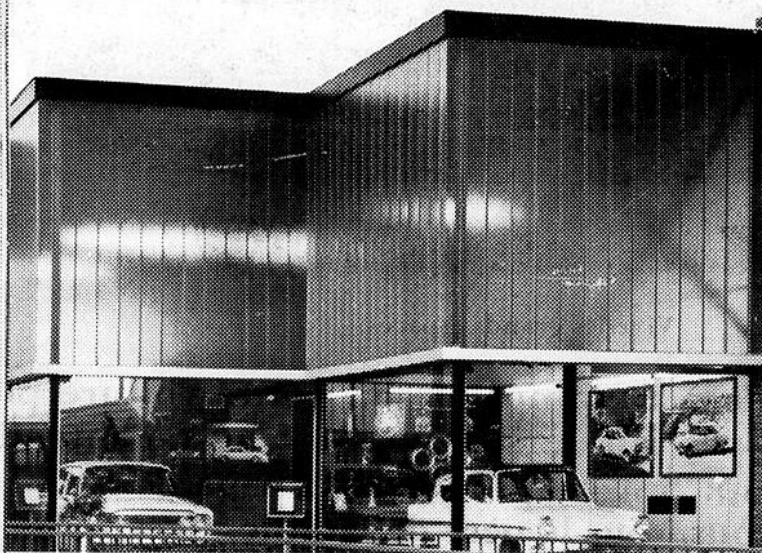
au cours de cette période, 55,744 tonnes d'amiante comparativement à 54,263 tonnes, soit une augmentation de 2.7%.

En mai 1968, les expéditions globales d'amiante ont totalisé 129,009 tonnes, une augmentation de 8.3% sur les 119,158 tonnes expédiées au cours de ce mois, l'année dernière. Les usines de Québec ont expédié, au cours de ce mois, 122,475 tonnes d'amiante, soit une augmentation de 9.5% comparativement aux 11,810 tonnes expédiées l'année dernière pendant que les usines de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique accusaient une baisse de 11.1% dans leurs expéditions à 6,534 tonnes comparativement à 7,348 tonnes.

TOTAL DES EXPEDITIONS D'AMIANTE
(en tonnes)

	1968	1967	Variation	1966	1965	1964
Janvier.....	85,014	80,129	- 6.1%	84,350	58,570	77,887
Février.....	99,399	82,541	- 20.4%	101,834	72,385	70,554
Mars.....	121,173	120,190	- 0.8%	116,404	84,303	82,153
Avril.....	123,734	97,140	- 27.4%	129,572	114,254	121,247
Mai.....	129,009	119,158	- 8.3%	93,343	113,588	124,656
Total (5 mois).....	558,329	499,158	- 11.9%	525,503	443,100	476,497

Soyez "clair-voyant"!
Construisez avec
le verre
PROFILIT



Profilit est une nouvelle forme de verre pour fins architecturales qui allie résistance et beauté tout en laissant pénétrer la lumière du jour. Fabriqué en panneaux, disponible dans des formats allant jusqu'à douze pieds de long, Profilit transforme l'aspect d'un édifice autant de l'extérieur que de l'intérieur.

Le verre Profilit peut être installé sur de vastes surfaces, sans cadrage vertical. Il vous offre à la fois l'intimité et la lumière du jour à son maximum. On s'en sert de mille et une façons: dans l'industrie, dans la construction d'écoles et d'édifices pour bureaux, pour cloisons, écrans, corridors, et quoi d'autre encore!

Vous avez des projets de construction? Renseignez-vous dès aujourd'hui sur le verre Profilit. Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir notre nouvelle brochure.



**VITRERIE
PILKINGTON
GLASS**

PILKINGTON GLASS LIMITED
3444 EST. BOUL. ST-JOSEPH, MONTREAL 36, QUEBEC

Découverte d'un dépôt de cuivre à Panama

Le chef d'une équipe de prospection minérale des Nations-Unies a déclaré cette semaine, qu'un gigantesque dépôt de cuivre a été découvert dans les forêts pluvieuses inaccessibles de Panama mais il apparaît encore trop tôt pour établir des prédictions fermes.

Selon M. Lech Z. Makowiecki, la découverte initiale a été effectuée il y a quelques mois lors du dernier voyage de prospection prévu avant de quitter Panama. Le dépôt a été découvert à environ cent milles à l'ouest du Canal de Panama. Il semblerait que d'importantes compagnies minières des Etats-Unis, du Japon et d'Europe auraient déjà offert de prendre en charge l'exploitation et l'exploration de l'endroit.

Les précipitations de pluie dépassent, à cet endroit, 21 pieds par année et la jungle, presque inhabitable, est si épaisse que les géologues des Nations-Unies n'ont pu trouver de clairières suffisamment larges afin d'y faire atterrir un hélicoptère.

La découverte est d'un grand intérêt tant du point de vue géologique que commercial, a-t-il souligné.

C'est le premier dépôt de cuivre porphyrique trouvé entre Sonora, au nord du Mexique, au nord, jusqu'à Michiquillay, au Pérou, au sud.

M. Makowiecki a expliqué que les dépôts porphyriques entrent pour la plus grande part de la production nord et sud-américaine de cuivre et que la découverte de Petaquilla est un maillon manquant dans la chaîne.

Nomination

M. J.B. Pennefather, vice-président d'Industrial Acceptance Corporation Limited a été élu président du Conseil d'administration de l'IAC. Il succède ainsi à J.H. Ranahan qui prend sa retraite après avoir été au service de la compagnie durant 41 ans.

M. Pennefather s'est joint à l'IAC, Windsor, en 1927 et a exercé diverses fonctions directrices et administratives avant d'être élu président en 1963. Il a été élu vice-président du Conseil d'administration en 1967. Il est un directeur et un membre du conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada et occupe un haut poste au sein de plusieurs groupes sociaux et philanthropiques.

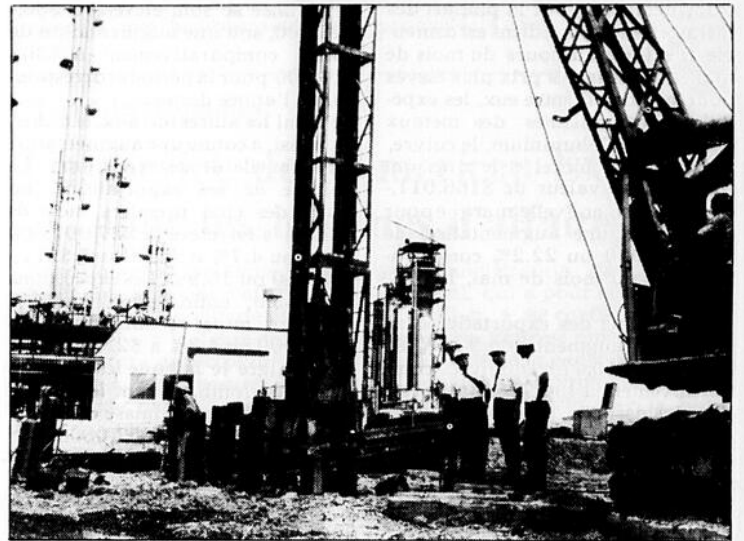
Installation d'un système de transmission de courant continu à Vancouver

Pour la première fois au Canada, voire dans l'hémisphère occidental, un système de transmission de courant continu à haute tension est maintenant en service fournissant de l'énergie électrique pour la B.C. Hydro à l'île de Vancouver de la terre ferme. Le système de transmission a été officiellement remis à la B.C. Hydro and Power Authority par la Canadian Asea Electric Ltd. qui avait reçu le contrat de \$14 millions pour son érection en 1965.

Le contrat comprenait les plans, l'outillage et l'installation de deux stations transformatrices. M. A. C. De Lery, président de l'ASEA au Canada, a annoncé à Montréal que la nouvelle ligne avait été mise en service le 30 juin. Un total de 78,000 kilowatts d'énergie à courant continu à 130 kilovolts sont transmis à Victoria ainsi qu'au reste de l'île de Vancouver par câbles sous-marins et lignes aériennes. La station de la terre ferme, Arnott, est située juste au sud

de Vancouver à Ladner et est reliée à la centrale de l'île de Vancouver, située à trois milles au nord de Duncan, par un câble sous-marin de 20 milles de longueur et des lignes aériennes s'étendant sur une distance de 25 milles.

Au cours du stade initial un câble sous-marin et une ligne aérienne de courant alternatif déjà installés seront utilisés pour transmettre l'énergie de courant continu.



Les travaux de construction d'une unité d'oxychlorure de plusieurs millions de dollars qui doublera la capacité de chlorure de vinyle à 120 millions de livres par année à Varennes, P.Q., ont débuté à l'usine pétrochimique de la Shawinigan Chemicals Limited. La capacité accrue du monomère de chlorure de vinyle à Varennes permettra l'élimination du procédé plus dispendieux du monomère à base d'acétylène des usines de la compagnie à Shawinigan.

Les besoins pour l'exploitation des avions de transport supersoniques font l'objet d'études à Montréal

Un groupe formé d'experts désignés par douze Etats et trois organisations internationales jouent un rôle de premier plan dans le domaine des techniques aéronautiques, a été institué pour étudier les besoins de l'exploitation des avions de transport supersoniques. Ce "Groupe SST" a tenu sa première réunion du 23 juillet au 3 août, au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal. Il a examiné les caractéristiques fondamentales des seuls modèles connus d'avions supersoniques civils de transport, c'est-à-dire le Concorde franco-britannique, le SST Boeing américain et le TU 144 soviétique, en vue de déterminer avec toute la précision possible leurs besoins opérationnels.

Une fois ces besoins établis, le Groupe élaborera, pour y répondre, des propositions d'amendement aux normes internationales et aux documents pertinents de l'OACI.

Pour le moment toutefois, comme aucun avion supersonique civil n'a encore volé, même en prototype, le Groupe n'a pas été en mesure de formuler des conclusions précises au sujet de ces trois modèles. Au cours de tous ses travaux, le Groupe a été guidé par la résolu-

tion, adoptée depuis longtemps par l'OACI, aux termes de laquelle les avions supersoniques de transport devraient pouvoir être exploités avec un niveau de sécurité au moins égal à celui des autres avions commerciaux en service au moment de leur mise en ligne.

Les édulcorants artificiels affecteraient la santé

Plusieurs fabricants britanniques de liqueurs douces ont refusé d'employer des cyclamates (édulcorants artificiels) dans leurs produits à la suite des rapports annonçant que certains des plus grands supermarchés à succursales multiples de Grande-Bretagne aient interdit l'usage de ces édulcorants dans les produits portant leur marque de commerce.

Cette décision a été prise à la suite des doutes sur la sûreté des édulcorants exprimés récemment par le conseil aux consommateurs du Royaume-Uni et la fondation britannique sur la nutrition, en dépit du fait que le gouvernement permette l'emploi de ces substances. Des chercheurs européens ont dé-

jà découvert que les édulcorants artificiels endommageaient le foie et gênaient la circulation du sang des lapins et des cochons d'Inde; tandis que des hommes de science du Japon, de la Russie, de la France et des Etats-Unis ont déclaré que les embryons des animaux sont sérieusement affectés dans leur développement par l'ingestion de quantités contrôlées d'édulcorants artificiels présentement en usage courant dans les boissons diététiques et à faible teneur en calories ainsi que dans les aliments préparés.

Le gouvernement canadien poursuit présentement des études sur les effets des édulcorants artificiels sur les êtres humains.

Quebec Uranium accroît son programme de prospection

M. R. P. Mills, vice-président de Québec Uranium Mining Corp. a annoncé, cette semaine, que sa compagnie avait obtenu un montant additionnel de \$100,000 dans le but d'accroître son programme de prospection d'uranium.

Ces fonds proviennent de la vente de 250,000 actions non émises, achetées conjointement par Kenveigh Development Co. et Merrill Island Mining Corp., Ltd. au prix de 40 cents par action.

M. Mills a déclaré que l'on avait fait une étude d'ensemble de certaines sections des concessions minières de la compagnie à l'aide du spectromètre à rayons Gamma aéroporté de la Québec Uranium et que des équipes au sol étudiaient les anomalies révélées.

"Des échantillons de conglomérats radio-actifs, ont été obtenus

sur les 32 concessions minières de l'agglomération 1930 dans la région Mistassini au Québec," ajoutait-il. "Bien que ces échantillons soient de faible teneur en minéral, ils indiquent la présence de minéralisation d'uranium, confirmant ainsi le relevé topographique aérien."

En plus des travaux d'exploration sur ses concessions minières dans les régions de Mistassini et de Johan Beetz au Québec, la compagnie a l'intention d'étendre l'usage d'études de reconnaissance aériennes à de nouvelles propriétés.

Elle détient des concessions minières dans les régions de Bancroft et de Blind River-Elliott Lake en Ontario et une concession dans la région du nouveau Ungava au Québec.

400,000 personnes visiteront la 57e Exposition Provinciale

Pour la première fois dans l'histoire de l'Exposition Provinciale, un édifice complet — le pavillon des arts — abritera la participation totale du gouvernement du Québec.

Alors que dans les années passées les divers ministères exposants occupaient des emplacements disséminés dans quelque six palais, ils seront, cette fois, groupés au rez-de-chaussée du pavillon des arts tandis que le deuxième étage servira au spectacle audio-visuel que prévoit d'installer le ministère des affaires culturelles, parrain, cette année, de l'Exposition. Ainsi, le public pourra se rendre compte, en bloc et en un seul endroit, des réalisations les plus récentes entreprises par le gouvernement québécois et particulièrement par les ministères du Travail, de l'Industrie et du Commerce, de l'Éducation, des Terres et Forêts, de l'Agriculture et de la Colonisation et, bien sûr, des Affaires culturelles.

"Cette innovation, qui entre de plein pied dans le plan quinquennal de réaménagement amorcé depuis quelques mois, témoigne des intentions des organisateurs d'accorder à l'Exposition Provinciale un visage moderne, rationnel et adapté aux temps que nous vivons" a déclaré M. Alfred Lévesque, directeur-administrateur de l'Exposition.

L'Exposition Provinciale — la 57e du nom — se déroulera du jeudi 29 août au dimanche 8 septembre prochain dans le parc de l'exposition de la ville de Québec.

Vous pouvez discuter d'un contrat à Paris; vous documenter sur le marché français; acheter des produits à Marseille; vendre les vôtres à Lyon...



téléphonez
3 minutes pour \$9 seulement

PLACER UN APPEL OUTRE-MER EST AUSSI SIMPLE QUE COMPOSER UN APPEL LOCAL

Tout comme si vous étiez sur place. Et ce n'est pas cher. Voyez ces exemples de tarifs pour un appel de n'importe où au Canada pour trois minutes:

	5 a.m. - 5 p.m.	5 p.m. - 5 a.m.
France	\$ 9.00	\$ 9.00
Italie	9.00	9.00
Suisse	9.00	9.00
Belgique	9.00	6.75
Angleterre	7.50	5.70

À votre service, par l'entremise de votre compagnie de téléphone

La Société canadienne des télécommunications transmarines

Augmentation dans les exportations de métaux usuels

La demande pour la plupart des métaux usuels canadiens est demeurée très forte au cours du mois de mai et, à cause des prix plus élevés pour certains d'entre eux, les expéditions canadiennes des métaux usuels, soit l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, ont totalisé une valeur de \$166,011,000 soit une nouvelle marque pour ce mois et une augmentation de \$36,551,000 ou 22.2% comparativement au mois de mai, l'année dernière.

Le volume des exportations, de ce fait, a augmenté de 23.4% en totalisant 610,474,100 livres comparativement à 494,765,600 livres, l'année dernière.

La montée la plus spectaculaire a été exécutée dans les exportations de cuivre soit une augmentation de \$20,740,000 ou 60.3% à \$55,109,000. Les expéditions dirigées vers les Etats-Unis ont absorbé 34% de ce produit pour une valeur de \$19,333,000. Les expéditions vers le Royaume-Uni ont augmenté de 40.2%. Les expéditions globales d'aluminium ont totalisé \$45,479,000, soit une augmentation de 23% ou \$8,517,000.

Les expéditions totales de cuivre, au cours des cinq premiers mois

de l'année se sont élevées à \$88,206,000, soit une augmentation de 53.2% comparativement à \$30,616,000 pour la période correspondante, l'année dernière.

Parmi les autres métaux, le nickel, lui aussi, a connu une augmentation substantielle de ses expéditions. Le volume de ses exportations, au cours des cinq premiers mois de l'année s'est élevé à 227,001,000 livres ou 4.7% et sa valeur à \$211,129,000 ou 15.9%. Les expéditions de plomb, enfin, pour ces cinq premiers mois se sont élevées à \$907,000 ou 4.3% à \$22,118,000; ceci malgré le fait que les exportations de plomb, durant le mois de mai, a accusé une baisse de \$835,000 ou 17.1% à \$4,057,000.

5 Mois		Au Royaume-Uni		Aux Etats-Unis		A tous les pays	
		Livres	\$	Livres	\$	Livres	\$
Aluminium	1968	134,988,100	35,533,000	523,255,600	120,293,000	845,463,900	200,443,000
	1967	112,531,900	29,492,000	366,569,100	82,016,000	778,419,300	186,292,000
			+20.0%		+42.7%		+8.6%
Cuivre	1968	81,468,700	51,369,000	175,375,000	88,206,000	464,690,400	245,297,000
	1967	81,905,000	46,785,000	124,212,800	57,590,000	321,449,800	166,269,000
			-0.5%		+41.2%		+44.6%
Plomb	1968	67,408,400	6,467,000	70,323,600	8,144,000	228,178,100	22,118,000
	1967	50,269,800	4,764,000	83,652,500	8,958,000	222,186,500	21,211,000
			+34.1%		-15.9%		+2.7%
Nickel	1968	63,275,300	60,607,000	118,162,600	107,157,000	227,001,000	211,129,000
	1967	60,642,300	53,064,000	108,872,600	90,042,000	216,753,100	182,042,000
			+4.3%		+8.5%		+4.7%
Zinc	1968	118,368,100	12,132,000	376,100,900	30,634,000	872,252,200	69,533,000
	1967	115,770,900	14,202,000	398,752,600	28,739,000	738,130,300	62,676,000
			+2.2%		-5.7%		+18.1%
Total	1968	465,508,600	166,108,000	1,263,217,700	354,434,000	2,637,585,600	748,520,000
	1967	421,119,900	148,307,000	1,082,059,600	267,345,000	2,276,939,000	618,490,000
			+10.5%		+16.7%		+15.8%

VISA pour étudiants

Au moment où le commerce, les annonceurs nationaux, et le monde du divertissement et du détail s'apprêtent à saluer la période du "Retour à l'Ecole", un nouvel outil de mise-en-marché apparaît sur la scène économique canadienne pour aider à créer un lien plus étroit avec le marché important des étudiants.

VISA — Varsity International Sales Association — s'est répandu à une allure vertigineuse sur plus de 700 campus de collèges et universités américains dans 26 états de la Côte Atlantique. VISA compte maintenant plus d'un million d'étudiants-membres.

Le président de la franchise canadienne, Monsieur Howat Noble, 28 ans, définit ses buts en ces termes:

"VISA place le message de l'annonceur à la portée de centaines de milliers d'étudiants de collèges et d'universités, et l'y conserve à l'année longue.

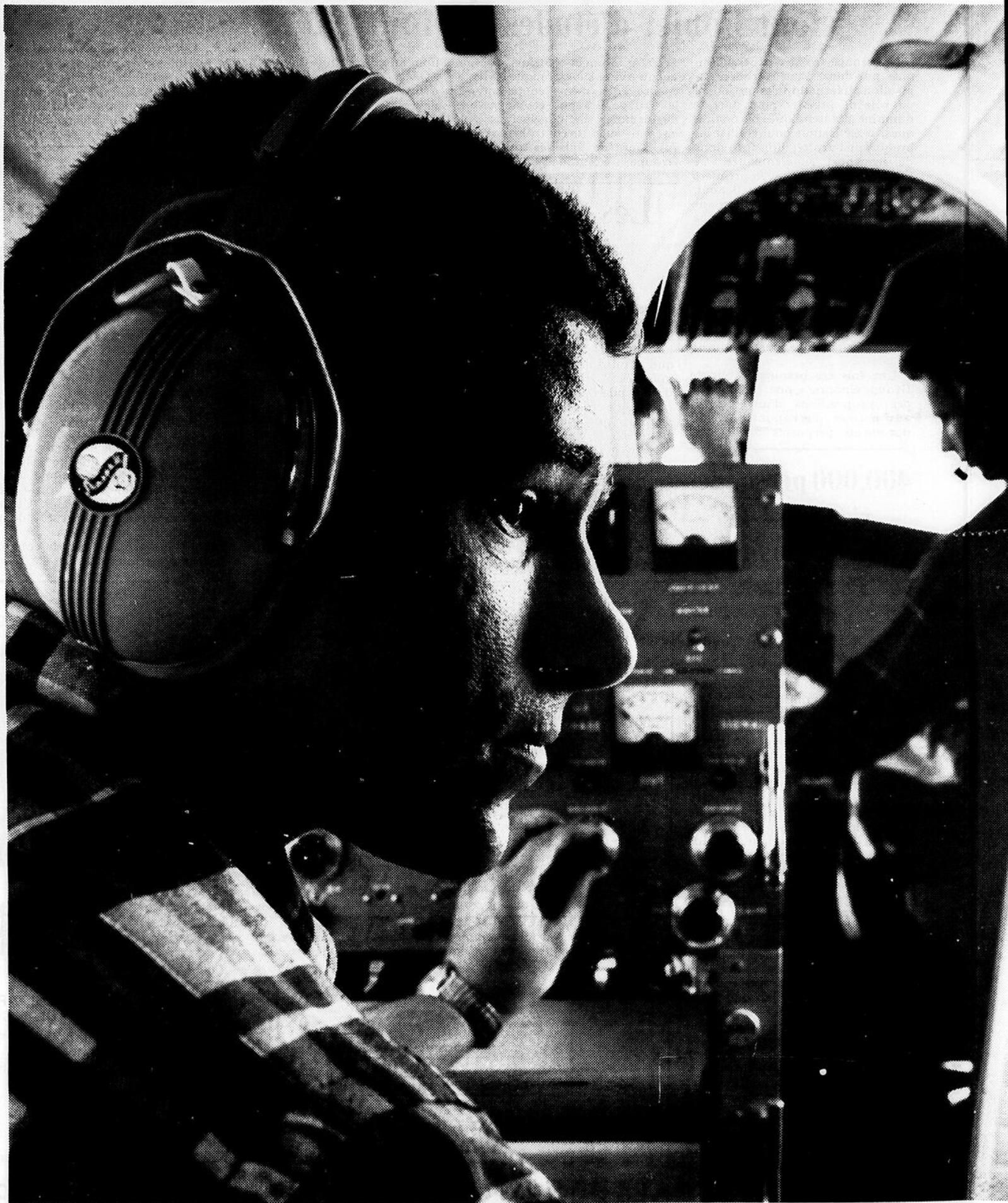
— VISA offre aux étudiants-membres des bonis d'achats spéciaux et autres facilités leur permettant d'acheter les produits et les services et de visiter les entreprises commanditaires.

— VISA aide l'étudiant et ses parents à faire face au coût toujours grandissant d'une éducation supérieure.

— VISA augmente le commerce étudiant et crée un climat d'entente loyale entre le marché étudiant et les entreprises tant locales que nationales".

La réaction du monde des affaires à l'arrivée de VISA sur la scène économique a été définitivement positive. De grandes entreprises ont évalué son programme et y ont souscrit avec enthousiasme en y participant activement.

Au Canada, après seulement quelques semaines d'opération, l'entreprise compte parmi ses 200 commanditaires dans toutes les disciplines d'affaires, des compagnies telles que la Banque de Montréal, le Canadien National, Imperial Tobacco, Le Club du Disque du Canada, et les hôtels Sheraton et Hilton. Des négociations sont actuellement en cours avec un réseau aérien et ferroviaire canadien de même qu'avec plusieurs autres compagnies d'envergure nationale.



Ottawa précise sa politique en matière de céréales

Le gouvernement a rendu public sa décision de réviser son programme d'assistance aux producteurs de blé de l'ouest du pays en mettant en vigueur des mesures plus appropriées à des conditions changeantes. Ce nouveau programme comportera quatre points principaux. Ottawa entend d'abord fixer un objectif ferme et défini pour les ventes de blé canadien à l'étranger. Il semble que par le passé on ait eu à souffrir des imprécisions que renfermaient les programmes gouvernementaux à ce sujet et c'est dans le but de remédier à cela que ce premier point du programme sera conçu. Il semble également probable que le gouvernement crée un Conseil National des céréales auquel on s'adressera pour aug-

menter constamment le chiffre des ventes déterminé dans la première partie du programme.

En troisième lieu, le gouvernement fédéral se propose de mettre sur pied un programme autonome de protection des revenus pour les producteurs de céréales de l'Ouest. Il semble que l'on veuille insister particulièrement sur ce point qui a fait l'objet de maints litiges à l'échelle provinciale pour avoir des échos à Ottawa même. Enfin, les paiements anticipés versés par le gouvernement seront augmentés de façon à doubler les montants dont pourront disposer les agriculteurs sous forme de prêts sans intérêts pour le blé entreposé à la ferme. Le gouvernement fédéral a de plus précisé qu'il prévoyait prendre sur

son compte 25% ou plus des exportations mondiales de blé. En termes de boisseaux, cela équivaut à une exportation d'au moins 1.3 milliard de boisseaux au cours des trois prochaines années.

Le Conseil National des Céréales sera une des créations les plus importantes du nouveau programme. C'est à lui qu'il appartiendra "de mettre en oeuvre toutes les énergies, expériences et savoir-faire des groupes intéressés afin de stimuler la vente de blé canadien". Le Conseil sera assisté dans sa tâche par un secrétariat et les frais d'administration seront couverts par le gouvernement et par des groupes privés impliqués dans les transactions. Ottawa a bon espoir que le Conseil contribue d'une façon efficace à

l'expansion des exportations canadiennes de blé tandis qu'on croit également que le programme de

protection des revenus permettra de régulariser le cycle de ventes des producteurs canadiens de blé.

A Terre des Hommes

Un service de l'American Express pour les hommes d'affaires

Poursuivant sa politique de bon accueil aux hommes d'affaires des pays étrangers, la ville de Montréal a aménagé sur la Terre des Hommes un centre de réception où tout a été prévu pour assurer aux industriels de passage un agréable séjour dans la métropole.

L'administration de ce centre d'accueil, qui a pour nom l'Exchequer Club, a été confiée à l'agence American Express qui se chargera de faire de cette endroit situé dans ce qui était l'an dernier le pavillon américain et cette année la Biosphère, le point de rendez-vous des hommes d'affaires canadiens, américains ou étrangers qui désireront se rencontrer pour discuter affaires.

Jusqu'à maintenant, des représentants de la Banque Mondiale, des délégations de l'ONU et le maire de la ville de Belfast ont été reçus à l'Exchequer Club. Des hommes d'affaires de quarante pays de passage à Montréal se sont rencontrés par l'entremise de l'American Express sur le site à Terre des Hommes. Un attrait particulier de l'Exchequer Club est son centre unique de communications. Ce dernier est doté d'un réseau de télévision en circuit fermé, d'un matériel enregistreur perfectionné et d'un système de communication téléphonique très au point qui assure un service ultra-rapide à ses usagers. Les hôtes polyglottes de l'agence American Express accueillent les visiteurs dans leur langue et se chargent de leur faciliter les démarches qu'ils auront à accomplir au cours de leur séjour à Montréal.

Nul doute que l'Exchequer Club avec ses multiples services aux hommes d'affaires et ses luxueux locaux contribuera à conserver à Montréal et à son exposition déjà attrayante une excellente réputation d'hospitalité et que ces rencontres dans la métropole canadienne d'hommes d'affaires étrangers rapporteront énormément au Québec et au Canada en général.

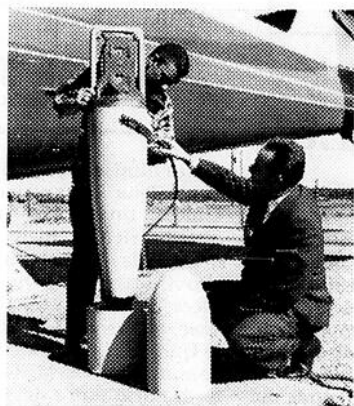
McKerlie Aut. acquiert Peterborough Aut.

McKerlie Automotive Limited a annoncé, qu'elle avait fait l'achat de toutes les actions en circulation de Peterborough Automotive Supply Ltd., Peterborough, Ontario. Le montant de la transaction, annoncée par M. L.F. McKerlie, fondateur et président de la société portant son nom, n'a pas été divulgué.

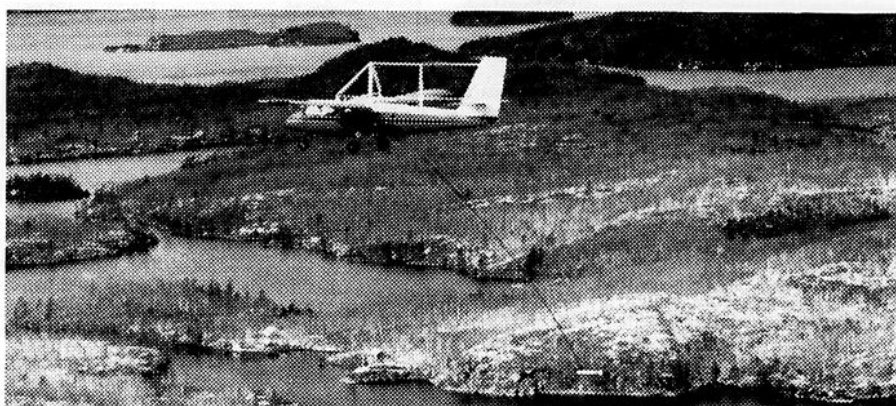
Commentant la nouvelle, M. McKerlie a déclaré "Peterborough Automotive avec ses cinq centres de service situés en des endroits stratégiques sera une addition importante à notre organisation en plein essor. Le groupe Peterborough, sous la direction de son président, M. John Campbell, apportera une direction compétente en plus de centres de distribution clés situés dans une région de l'Ontario où McKerlie n'avait pas auparavant de débouchés".

Il s'agit de la deuxième acquisition sur le marché des pièces de rechange pour l'automobile par la McKerlie cette année. En effet, le 31 mai, la compagnie annonçait l'acquisition de Automotive Supply (Guelph) Ltd. A la suite de l'acquisition de Peterborough Automotive Supply, la McKerlie comptera neuf filiales et 27 succursales.

McKerlie et Peterborough Automotive sont engagées dans la distribution des pièces de rechange pour automobiles en Ontario. Elles s'occupent d'entreposage, de revente et de remise à neuf des moteurs.



"Découvrir, après 10 années de vaines recherches, un filon de minerai exploitable, c'est, pour le chercheur, une joie inégalable."



Paul et les autres explorateurs aéroportés scrutent en moyenne 10,000 milles carrés chaque année. Chaque fois que le temps le permet, ils s'envolent à la recherche du nickel.

Quand Paul Wessler part à la recherche du nickel, il va haut

Paul poursuit ses explorations à bord d'un avion

Paul Wessler fait partie de l'équipe de géologues de l'International Nickel. C'est son métier de trouver de nouvelles sources de nickel pour satisfaire à la demande mondiale. Pendant que d'autres s'occupent à terre, Paul poursuit ses recherches du haut des airs, à l'aide d'appareils électroniques complexes. C'est le moyen le plus moderne et le plus scientifique de repérer d'éventuels gisements de nickel.

Malgré tout, ce n'est pas facile. Il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de ne rien trouver. Mais les chercheurs sont opiniâtres car il faut découvrir toujours plus de nickel pour répondre à la demande mondiale croissante. D'où viennent ces besoins? C'est que le nickel sert à renforcer les autres métaux, à les rendre plus durables et plus résistants à la chaleur et à la corrosion. Il entre dans la composition de plus de 3,000 alliages auxquels il confère des propriétés supérieures et dont il prolonge la durée.

Grâce à nos ventes de nickel dans le monde, nous faisons entrer des devises étrangères au Canada et nous stimulons la croissance économique du pays. Et cette demande soutenue pour le nickel créera de nouveaux emplois pour les Canadiens.



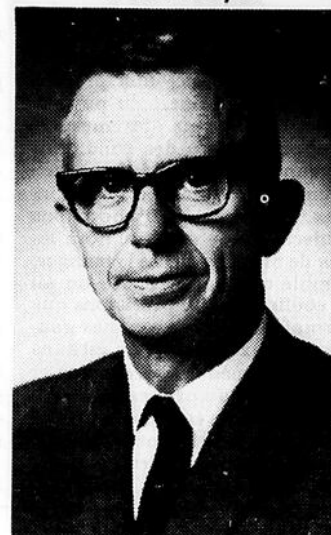
"De retour à la base, nos données et les routes suivies sont consignées sur la carte. On transmet celle-ci aux équipes terrestres qui seront conduites par avion aux endroits indiqués où elles poursuivront leurs propres recherches à pied, à l'aide d'appareils électroniques portatifs."

INTERNATIONAL NICKEL
THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

COUP D'OEIL A LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	→ PERTES LEGERES	→ HAUSSE GENERALE	→ GAINS LOCALISES	→ LEGERES GAINS	→ MARCHE MIXTE
MONTREAL	Alcoma 17 3/4 - 1/4 Chamcell 8 1/2 - 1/8 Robert Morse Corp. 18 1/2 - 1/2 Texaco 30 1/4 - 3/4 167.09 - 0.34 159.51 - 0.22	Abitibi 8 + 3/8 Dominion Text. 13 3/4 + 3/4 Imperial Oil 76 1/2 + 2 1/2 Banque Royale 19 3/4 + 3/8 168.93 + 1.84 160.29 + 0.78	Alcon 25 + 3/8 Conron 19 1/8 + 5/8 Imperial Tobacco 16 + 3/8 Molson "A" 25 1/2 + 1/2 169.40 + 0.47 161.47 + 1.18	Bell 43 3/4 + 1/8 Dominion Bridge 14 + 1/4 Cominco 26 5/8 + 7/8 Trust Royal 20 5/8 + 5/8 170.06 + 0.66 162.06 + 0.59	169.91 + 0.03 161.79 - 0.23
INDUST COMBINES					
TORONTO	→ BOURSE FERMEE	→ GAINS FRACTIONNAIRES	→ AVANCE MODEREE	→ FORTE HAUSSE	→ PERTES LEGERES
METALUX HUILES		Dome Pete 57 7/8 + 1 1/8 Pine Point 41 3/4 + 3/4 Rio Alcom 33 + 1/2 Scurry-Rainbow 32 7/8 + 1/8 105.22 + 1.01 197.89 + 0.13	Denison 73 + 1 3/4 Bonff Oil 13 inchongé Inco 42 1/2 + 1/2 Rio Algom 33 1/2 + 1/2 105.27 + 0.35 179.27 + 0.38	Kerr Addison 18 1/4 + 1/4 Central Del Rio 15 5/8 + 1/8 Hudson Bay Oil & Gas 40 5/8 + 2 5/8 Hollinger 31 1/8 + 1/8 106.52 + 1.25 202.47 + 3.20	105.29 - 1.23 201.99 - 0.48
NEW YORK	→ REPRISE HESITANTE	→ FORTE AVANCE	→ BOURSE FERMEE	→ PERTES TRES ELEVEES	→ BAISSE MODEREE
DOW JONES	872.53 + 1.26	876.92 + 4.39		870.37 - 6.55	869.65 - 0.72

Nomination au Trust Royal



J. W. R. Seattle

La Compagnie Trust Royal annonce la nomination de M. J. W. R. Seattle au poste de vice-président, administration. M. Seattle était auparavant directeur général, administration et services personnels.

Spécial au journal LES AFFAIRES

Réussite remarquable de United Management Funds Ltd.

par Philippe Hurteau, B.A., L.Sc. Com.

Alors que les bénéfices des compagnies, en général, continuent de fléchir au Canada, United Funds Management Ltd., l'une des plus remarquables compagnies de gestion de fonds mutuels du pays, a réalisé des bénéfices nets de \$500,290 ou 40 cents par action au cours des neuf mois terminés le 31 mai 1968, selon le dernier rapport financier transmis aux actionnaires. De plus, cette compagnie possède un grand nombre d'actions des fonds mutuels qu'elle administre et l'augmentation des plus-values non réalisées des placements dans ces fonds équivalait à un montant supplémentaire de 19¢ par action.

Il s'agit là d'une augmentation de 39%, en comparaison des bénéfices nets de \$359,593 ou 29 cents par action réalisés au cours de la période correspondante de l'année précédente.

Lors de leur inscription à la Bourse de Toronto le 13 juin dernier sous le symbole UFM, les actions de United Funds Management Ltd. avaient une valeur boursière de \$10. Tout récemment, elles se transigeaient au prix de \$15 en dépit de la récente tendance à la baisse des valeurs mobilières.

La gestion professionnelle clé du succès des fonds mutuels

Ce qui explique la vogue des fonds mutuels chez les investisseurs est le prix généralement abordable de l'action, le risque minimum découlant de la forte diversification du portefeuille des fonds et peut-être

avant tout leur rendement très attrayant dans bien des cas. Or ce rendement repose essentiellement sur la compétence professionnelle des gestionnaires du fonds, sur la perspicacité de leurs analystes financiers et sur le réseau d'information et les contacts en hauts lieux dont ceux-ci disposent pour pouvoir entrevoir les possibilités de développement d'une entreprise et les difficultés auxquelles elle peut être en butte, et décider à quel moment il est opportun d'acquiescer un titre en raison de son potentiel de croissance ou d'en disposer pour réaliser sa plus-value parce qu'on a jugé qu'elle a atteint un sommet. Dans la sélection des titres qui composent le portefeuille d'un fonds mutuel, les investisseurs professionnels doivent aussi accorder une vive attention au degré de risque qu'ils présentent et à leur facilité d'écoulement sur le marché.

Le groupe des fonds mutuels United

Ce groupe comprend cinq fonds mutuels, tous administrés par United Funds Management Ltd.: United Accumulative, United Venture, United Capital Investment, United American, United Funds Canada-International et United Pension. L'actif global de ces cinq fonds est de l'ordre de \$500,000,000, dont plus de \$400,000,000 constituent l'actif de United Accumulative, le second en importance au Canada sous ce rapport et le fonds mutuel canadien qui compte le plus grand nombre d'actionnaires, soit près de 150,000. — chiffre

que dépasse une seule autre compagnie canadienne: Bell Canada. United Accumulative a moins de onze ans d'existence.

Quant au dernier-né des fonds mutuels United, United Venture, dont les actions furent offertes au public pour la première fois au début de cette année, il a connu dès le début un essor phénoménal. Son actif total net est passé de \$443,000 à \$33 millions entre le 9 janvier 1968, lorsque les actions furent offertes au public pour la première fois, et le 31 mai dernier. Pendant le trimestre terminé le 31 mai 1968, la valeur comptable de l'action a grimpé de \$4.34 à \$5.63, accusant une augmentation de 29.7% et l'emportant ainsi pour le rendement sur 150 fonds mutuels américains et canadiens, selon un récent relevé de Laird Inc. La valeur comptable de l'action du fonds Venture, géré privément en 1967, avait accusé une plus-value de 102%, soit l'un des plus forts rendements ob-

tenus par un fonds mutuel en Amérique du Nord.

Un placement comptant de \$10,000 effectué dans United Accumulative le 2 janvier 1958, avec réinvestissement des dividendes et compte tenu des frais de vente initiaux et des honoraires de gestion, valait \$37,660 le 10 juillet 1968, ayant donc presque quadruplé durant la période de 10 ans et 10 mois.

L'âme dirigeante de cette réussite financière est le président de United Funds Management Ltd., M. Rodney S.C. Donald, 39 ans, diplômé à la fois d'Oxford et de la Harvard Business School, reconnu comme l'un des analystes financiers et des investisseurs professionnels les plus perspicaces de l'Amérique du Nord. Il est entouré d'une brillante équipe de huit analystes financiers spécialisés dans les principaux secteurs industriels qu'embrassent les portefeuilles des fonds United.

United Funds Management Ltd. possède, entre autres, trois impor-

tantes filiales en propriété exclusive, dont deux organismes de vente: United Investment Services Ltd., distributrice exclusive des actions des fonds United dans toutes les provinces sauf le Québec, et le Services de Placements Unis (Québec) Ltée, qui remplit le même rôle dans le Québec. Le président de ces deux compagnies est M. Gordon E. Ed-dolls, originaire de Lachine, et la compagnie québécoise est sous la haute direction régionale de M. Noël Hickey, vice-président.

Quant à la troisième filiale, la Compagnie d'Assurance-Vie United Investment, de formation récente, elle se propose d'offrir incessamment au public divers services d'assurance-vie. Ses plans d'assurance-vie ont été conçus de façon à fournir une protection idéale qui, combinée avec de bons placements à long terme comme ceux que procurent les fonds United, permettront à un nombre sans cesse croissant de gens de devenir financièrement indépendants.

Face à une demande croissante

Risque de grave pénurie d'eau lourde au Canada

Le nombre toujours croissant de centrales nucléaires en opération ou qui le seront au cours des prochains mois risque d'entraîner une grave pénurie d'eau lourde, produit quasi indispensable pour le bon fonctionnement de ces centrales. C'est pour parer à cette éventualité qu'il est de plus en plus question dans les milieux intéressés de procéder à la construction d'une 3e usine d'eau lourde au Canada. Présentement, deux usines sont en voie d'achèvement en Nouvelle-Ecosse mais il est prévu que la production canadienne actuelle n'est définitivement pas suffisante pour rencontrer les besoins immédiats. Jusqu'ici les centrales nucléaires dont la consommation d'eau lourde était quand même limitée s'approvisionnaient sur le marché américain. Il appert toutefois qu'une consommation accrue aux Etats-Unis et une demande également augmentée au Canada risquent d'élever les prix à des niveaux suffisamment hauts pour que l'on envisage de dépenser quelques millions de dollars afin que le Canada puisse trouver sur son propre territoire cet élément aussi important dans la production d'énergie à partir de l'atome.

Cette année, tout ce qui existe au Canada d'eau lourde devra être appuyé d'au moins 500 tonnes supplémentaires d'eau lourde importée de nos voisins du sud afin que le minimum nécessaire soit

fourni aux centrales nucléaires. L'usine construite par la Canadian General Electric au coût de 65 millions de dollars en Nouvelle-Ecosse ne pourra entrer en opération qu'en 1971. L'autre, mise sur pied par Deuterium (Canada) est en chantier depuis plus d'un an mais des conflits ouvriers en retardent l'achèvement. Ces deux usines, même en opérant au maximum de leur rendement ne répondront à la demande que pour quelques années. C'est pourquoi le projet de construction d'une troisième usine semble avoir énormément de chances de réussir. Il semble que la Canadian General Electric aurait de bonnes chances de construire le nouvel établissement, quoique rien d'officiel n'ait été dit en marge du projet.

Plusieurs centrales en voie d'achèvement ont déjà estimé la quantité d'eau lourde qui leur serait nécessaire, et le chiffre ainsi atteint démontre bien l'urgence du problème. Ainsi dans l'immédiat, la centrale de Pickering en Ontario aura besoin d'ici 1971 d'au moins 2,160 tonnes d'eau lourde, la centrale de Gentilly au Québec de 240 tonnes tandis que des centrales indiennes et pakistanaïses ont déjà estimé leur besoin à un total de 550 tonnes. Il convient de signaler que l'eau lourde, employée comme isolant, demande un renouvellement partiel. En moyenne, cinquante li-

vres par jour d'eau lourde se perdent ce qui fait que les usines d'eau lourde devraient également suffire à ces besoins. De nombreux projets de centrales nucléaires sont en marche en Ontario tandis que la Canadian General Electric et Canatom soumettent des projets pour la construction de centrales à l'étranger. Jusqu'à présent les efforts canadiens en ce sens n'ont pas rapporté autant qu'on s'y attendait, mais il semble que les mois à venir devraient être beaucoup plus fructueux.

Au cours des vingt dernières années, le Canada a acheté en moyenne 500 tonnes d'eau lourde à la Commission américaine de l'Energie Atomique. Présentement, le gouvernement canadien a garanti l'achat de toute la production d'eau lourde des deux établissements de Nouvelle-Ecosse à un taux de \$18.50 la livre. Ce prix sera réajustable avec la variation des tendances du marché. Il faut donc conclure que dans l'immédiat le Canada est à court d'eau lourde et que la production de ce produit extrêmement important par des usines canadiennes d'ici 1971 sera tout juste suffisante pour alimenter les besoins d'alors. Il serait intéressant de savoir ce qui se fait au Québec en marge de ce problème qui concerne directement la bonne marche de la centrale de Gentilly.

SFCI

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

Filiale de la Banque Nationale de Paris

Financement d'opérations de commerce international

Dépôts à demande et à terme en toutes devises

Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria/Tél.: 866-8712

Québec: 500 est. Grande-Allée/Tél.: 529-0457

Deux grandes sociétés sidérurgiques renoncent à augmenter leurs prix

Deux parmi les dix plus grands producteurs de l'acier aux États-Unis, les compagnies Republic Steel Corporation et Armco Steel ont décidé, cette semaine, que le prix de l'acier ne sera pas haussé pour les contrats qu'elles ont avec la Défense américaine, qui leur achète pour plus de \$100 millions d'acier chaque année. Les autres gros producteurs de l'acier aux États-Unis sont, par ailleurs, demeurés sur leur position en ce qui touche l'augmentation des prix de l'acier laissant ainsi sentir que seule une compétition étendue dans ce domaine pourrait amener des baisses du prix de ce produit.

Entre-temps à Washington, un porte-parole gouvernemental a fait savoir qu'il n'y aurait pas d'intervention directe du gouvernement.

La hausse provoque une baisse

La hausse du prix de l'acier a provoqué soudainement une baisse de la demande aux États-Unis; ce qui a, par la suite, provoqué des mises à pied importantes dans plusieurs complexes sidérurgiques américains. Les observateurs

croient que cette situation qui prévaut actuellement durera au moins deux mois, après quoi l'industrie devrait se stabiliser peut-être avec une baisse de prix provoquée par l'acharnement des petits producteurs à ne pas hausser leur prix dans l'espoir d'obtenir des contrats plus importants.

Tout comme rapporté dans LES AFFAIRES, la semaine dernière, les trois plus grands producteurs de l'acier aux États-Unis ont sensiblement augmenté leurs prix à la suite de la signature du contrat de travail du syndicat des métallos, passant ainsi outre les demandes répétées du président Johnson.

Sur une échelle de trois années, les métallos américains ont accepté un contrat d'une valeur globale de \$1.5 milliard. Cette convention de travail, qui affecte 400,000 ouvriers équivaut à une augmentation salariale de \$0.90 l'heure, soit la plus importante augmentation salariale jamais négociée depuis 1937. En signant l'accord, les 11 grands producteurs de l'acier s'engageaient à déboursier environ un demi-milliard de dollars annuellement.

Déoulant de la signature de cette convention collective, les compagnies Bethlehem Steel et U.S. Steel

annonçaient, la semaine dernière, des hausses de prix pour certains de leurs produits, hausses qui entrent en vigueur le 8 août de cette semaine ainsi que le 1er octobre prochain.

On se souvient que le président de la compagnie Bethlehem Steel, M. Edmund Martin, avait déclaré que la hausse était devenue nécessaire et qu'il n'avait pas l'intention de la retirer.

Par ailleurs, nous apprenions que la compagnie U.S. Steel Corp., le plus grand producteur d'acier aux États-Unis haussait de nouveau ses prix. Par contre, cette société ne modifiera pas les prix de nom-

breux de ses produits tels que les aciers semi-finis, l'acier destiné aux munitions et les aciers galvanisés. En annonçant cette hausse, la compagnie a déclaré que le prix de l'acier n'est pas la cause de l'inflation.

D'autre part, deux industries du Japon songent à hausser leur prix de l'acier exporté aux États-Unis vue l'action récente des compagnies sidérurgiques américaines. Comme les exportations d'acier japonais aux États-Unis furent de 4,935,902 tonnes l'année dernière, toute augmentation des prix serait profitable à Tokyo, à moins que les États-Unis deviennent moins acheteur.

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du

Financial Times

COTE A MIDI Le 9 août 1968

INDUSTRIELS

RENDREMENT

6 mois ou plus

dividendes

1967-1968

Report

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

RENDREMENT

6 mois ou plus

dividendes

1967-1968

Report

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

RENDREMENT

6 mois ou plus

dividendes

1967-1968

Report

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

RENDREMENT

6 mois ou plus

dividendes

1967-1968

Report

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

RENDREMENT

6 mois ou plus

dividendes

1967-1968

Report

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

1968

Les dividendes de la semaine

Placer Development Ltd: un dividende — action de 1 action privilégiée d'une valeur nominale de 5 actions ordinaires sera versé le 13 septembre 1968 aux actionnaires inscrits le 23 août.

S.K.D. Manufacturing Co. Ltd: un dividende régulier de 5 cents plus un dividende supplémentaire de 5 cents seront versés à la date du 1er septembre aux actionnaires inscrits le 15 août 1968.

Belding-Corticelli: un dividende régulier de dix cents payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1968.

Canadian Food Prod. Ltd: (1ère et 21e priv.) un dividende trimestriel de 75 cents payable le 1er octobre 1968 aux actionnaires inscrits le 20 septembre 1968.

Centennial Mortgage Ltd: un dividende trimestriel de trois cents par action ordinaire payable le 15 août 1968 aux actionnaires inscrits au 1er août.

Dalex Ltd: (Priv. 1/2) un dividende trimestriel de \$1.75 par action payable le 30 septembre aux

actionnaires inscrits le 16 septembre 1968.

Debold (Canada) Ltd: (Priv. 6 1/4%) un dividende trimestriel de \$1.5625 payable le 3 septembre aux actionnaires inscrits le 15 août 1968.

Denison Mines Ltd: un dividende trimestriel de 35 cents par action payable le 13 septembre 1968 aux actionnaires inscrits le 30 août.

Dominion & Anglo-Investments Co. (Priv.): un dividende régulier de \$1.25 sera versé le 1er septembre aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits le 15 août 1968.

Donohue Bros. Ltd: un dividende trimestriel de 10 cents payable le 3 septembre 1968 aux actionnaires inscrits le 15 août.

General Motors Corp.: un dividende trimestriel de 85 cents payable

le 10 septembre 1968 aux actionnaires inscrits le 15 août.

Glen Lake Silver Mines Ltd: un dividende régulier de 2 1/2 cents par action payable le 16 septembre aux actionnaires inscrits du 5 septembre 1968.

Hiram Walker-Gooderham Ltd: un dividende régulier de 30 cents.

Hiram Walker-Gooderham Ltd: un dividende supplémentaire de 25 cents. Tous deux payables le 15 octobre 1968 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 13 septembre.

Inland Tel. Ltd: un dividende trimestriel de 25 cents payable le 16 septembre 1968 aux actionnaires inscrits le 30 août.

M.E.P.C. Cdn. Properties Ltd: (priv.) un dividende trimestriel de 37 1/2 cents payable le 30 août 1968 aux actionnaires inscrits le 15 août.

Steinberg's Ltd: "A" un dividende trimestriel de 9 cents par action payable le 3 septembre aux actionnaires inscrits le 13 août 1968.

Supertest Petroleum Ltd: (Priv.) un dividende trimestriel de \$1.25 payable le 15 octobre 1968 aux actionnaires inscrits le 18 septembre.

Salada Foods Ltd: un dividende trimestriel de dix cents payable le 16 septembre aux actionnaires inscrits le 30 août 1968.

Shop & Save (1957): un dividende trimestriel de 10 cents payable le 29 août 1968 aux actionnaires inscrits le 14 août.

Nova Scotia Light & Power Ltd: (Priv. 4%) un dividende trimestriel de \$1.00.

Nova Scotia L. & P. (Priv. 4 1/2%): un dividende trimestriel de \$1.21 1/2.

FONDS MUTUELS

Cours de fermeture du 8 AOUT 1968

fournis par
Grenier, Ruel & Cie Inc.

La valeur au comptant ou valeur de rachat représente la valeur totale des actifs par action.

La valeur au comptant ou valeur de rachat représente la valeur totale des actifs par action.

Le prix d'achat ou prix de l'offre représente la valeur au comptant plus les frais d'acquisition.

Les frais d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum. Ils varient selon l'échelle établie par chaque fonds et décroissent proportionnellement au montant acheté allant d'environ 8 1/2% à 1%.

Sauf de très rares exceptions, il n'y a pas de frais de liquidation.

	Valeur au comptant	Prix d'achat
Adanac.....	2.53	2.77
All-Canadian Compound.....	7.88	8.61
All-Canadian Dividend.....	9.54	10.43
All-Canadian Venture.....	9.38	10.25
American Growth Fund.....	7.06	7.72
Andrea Equity.....	3.80	4.15
Canada Growth Fund.....	7.56	8.31
Canada Security.....	4.66	4.91
Canadian Gas & Energy.....	12.66	13.87
Canadian Investment Fund.....	4.14	4.54
Canadian Security Growth.....	4.56	4.98
Can. Trust Income Fund.....	57.28	60.14
Canafund.....	7.50	8.15
Champion of Canada.....	11.70	12.82
Collective Mutual.....	14.75	16.16
Commonwealth International.....	5.91	6.46
Com. Intern. Leverage.....	6.50	6.77
Corporate Investors.....	8.48	9.27
Diversified Income "A".....	7.53	7.91
Diversified Income "B".....	8.30	8.71
Dominion Compound.....	6.82	7.41
Dominion Equity Fund.....	4.79	4.94
European Growth Fund.....	9.09	9.88
Executive Fund Canada.....	10.71	11.77
Executive Fund International.....	5.03	5.07
Fonds Collectif "A".....	4.34	4.38
Fonds Collectif "B".....	9.75	10.66
Fonds Collectif "C".....	4.25	4.66
Fonds Desjardins "A".....	7.71	8.43
Fonds Desjardins "B".....	11.24	12.22
G.I.S. Compound.....	8.03	8.73
G.I.S. Income.....	5.39	5.86
Growth Equity.....	8.30	9.11
Guardian Growth.....	3.79	4.11
Investors Growth.....	4.97	5.27
Investors International.....	5.47	5.98
Investors Mutual.....	4.85	5.09
Keystone of Canada.....	8.28	8.65
Le Fonds P.E.P.....	5.94	6.50
Molson M. Fund.....	6.70	7.33
Mutual Accumulating.....	7.49	8.19
Mutual Bond Income Fund.....	7.25	7.93
Mutual Bond Fund.....	4.08	4.38
Mutual Income Fund.....	10.32	11.28
Mutual Growth Fund.....	5.41	5.57
Natural Resources.....	11.76	12.85
Prêt et Revenu.....	4.97	5.42
Radisson R. I.....		
Regent Fund.....		
Roy Fund.....		
Taurus.....		
United Accumulative.....		
York Fund.....		

FONDS AMERICAINS

Affiliated Fund Inc. Com.....	8.96	9.69
Boston Fund.....	9.09	9.93
Bullock Fund Ltd.....	16.24	17.80
Competitive.....		
Dividend Shares.....	3.98	4.36
Dreyfus Fund.....	14.68	16.02
Fidelity Trend.....	29.85	32.45
Keystone K2.....	7.12	7.78
Keystone S1.....	22.94	25.03
Keystone S4.....	6.60	7.20
Lakington Research.....	15.80	17.27
Manhattan Fund.....	10.42	11.39
Putnam Fund (Growth).....	13.41	14.66
Television Electronics.....		
Wellington Fund.....		

RENDREMENT										RENDREMENT										
-- SEMAINE EN COURS --										-- SEMAINE EN COURS --										
Rapport 1968					Dividendes					Rapport 1968					Dividendes					
gains					1967-1968					gains					1967-1968					
haut	bas	Titres	1967	1968	haut	bas	Titres	1967	1968	haut	bas	Titres	1967	1968	haut	bas	Titres	1967	1968	
0.9	7.4	35%	41%	Dallens	0.05	July	74	0.05	July	74	0.05	July	74	0.05	July	74	0.05	July	74	0.05
6.9	500	87%	87%	Debold	6.25	6.25	3.90	500	87%	87%	Debold	6.25	6.25	3.90	500	87%	87%	Debold	6.25	6.25
2.2	11.1	5.30	2.65	Delta Elec	1.00	1.00	Apr	41	Oct	11	4.50	4.40	4.40	15	12	4.7	11.2	5.30	2.65	Delta Elec
7	7	7	7	Delta Pan	1.00	1.00	Apr	41	Oct	11	4.50	4.40	4.40	15	12	4.7	11.2	5.30	2.65	Delta Elec
22.4	25%	19%	19%	Deltona	1.00	1.00	Dec	1.52	Mar3m	52	15%	15%	15%	15	35	6.4	11.2	5.30	2.65	Deltona
1.2	20.2	16	7%	Denault	1.00	1.00	68May	7.9	June	1.48	61%	57%	61%	57%	39	6.4	11.2	5.30	2.65	Denault
2.2	17.1	47%	34%	Dial Segg	1.00	1.00	July	2.69	Apr9m	1.94	46	44	44	44	76	4.2	16.9	13%	13%	Dial Segg
22.4	22.4	45%	45%	Domer	1.00	1.00	Dec	2.51	June	1.48	61%	57%	61%	57%	39	6.4	11.2	5.30	2.65	Domer
1.7	42.6	20	16	Dominion	1.00	1.00	Apr	25	16%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	Dominion
6.2	82%	82%	82%	D. Ang Inv	5.00	5.00	Apr	25	16%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	D. Ang Inv
5.7	7.2	17%	11%	D. Bridge	1.00	1.00	Oct	1.94	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	D. Bridge
1.9	81	11%	10%	DCGen Ins	1.25	1.50	Dec	9.52	80	85	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	DCGen Ins
4.0	14.3	11	7%	D. Correl	60	60	Dec	7.0	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	9%	D. Correl
4.0	4.9	17%	17%	D. Dalries	1.29	80	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Dalries
4.0	22.2	4.50%	4.50%	D. Foundry	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Foundry
7.1	8.4	4%	4%	D. Glass	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Glass
3.4	11.7	9%	9%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
5.6	37.1	12%	12%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
7.0	22.4	45%	45%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
3.5	12.5	7%	7%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
2.7	16.7	13%	13%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
2.7	22.1	18%	18%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
3.8	14.4	20%	20%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
6.1	16.7	11%	11%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
4.6	10.0	18%	18%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
7.0	14.4	18%	18%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
6.2	8.4	7%	7%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
8.0	4.9	17%	17%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
4.7	12.0	19%	19%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
7.5	21.0	8%	8%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
8.0	4.75	21%	21%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
3.2	23.8	34%	34%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
8.5	9.7	7%	7%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
2.4	20.8	39%	39%	D. Limes	1.00	1.00	Dec	2.34	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	D. Limes
3.5	22.5	10%	10%	Eagle S	35	Dec	46	35	Dec	46	35	Dec	46	35	Dec	46	35	Dec	46	Eagle S
5.5	7.9	18%	17	East Bk	1.00	1.00	gDec	2.32	18%	20	18%	20	18%	20	18%	20	18%	20	18%	East Bk
3.6	26.4	14	11%	Econ	5.00	5.00	gDec	5.50	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	13%	Econ
3.0	21.4	16	14%	Eddy M	2.50	2.50	Dec	1.94	36%	38%	36%	38%	36%	38%	36%	38%	36%	38%	36%	Eddy M
1.4	23.6	13%	13%	Electro Inv	0.45	0.45	Dec	1.94	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	Electro Inv
1.6	23.6	13%	13%	Electro Inv	0.45	0.45	Dec	1.94	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	Electro Inv
3.1	14.8	31	26	Electro Inv	0.45	0.45	Dec	1.94	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	Electro Inv
2.4	16.7	23	15	Emco	48%	48%	Dec	1.35	20%	22%	22%	22%	20%	22%	20%	22%	20%	22%	20%	Emco
0.4	23.0	20%	20%	Emp Life	0.05	0.05	Dec	1.35	20%	22%	22%	22%	20%	22%	20%	22%	20%	22%	20%	Emp Life
3.0	5.75	2.50	1.00	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
8.7	4.0	3.00	3.00	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
7.4	9.1	7.00	4.80	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.3	27.4	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.1	40%	40%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.0	19.1	92%	92%	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
2.8	27.4	60	41	Exalt A	1.00	1.00	Dec	1.12	1.60	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	Exalt A
3.6	17.																			

La surtaxe sur le tabac affecte les ventes de l'Imperial Tobacco

Au cours du premier semestre de 1968 terminé le 30 juin dernier, les bénéfices réalisés par l'Imperial Tobacco du Canada Limitée et ses filiales se sont élevés à \$12,049,000 ce qui représente une augmentation de \$484,000 comparativement à la même période l'an dernier.

En raison, toutefois, de l'augmentation fiscale, les bénéfices nets n'ont été que de \$5,893,000 pour le premier semestre de l'exercice 1968, soit une diminution de \$188,000 au regard des bénéfices nets de \$6,081,000 du premier semestre de 1967.

Après réserve pour dividendes sur actions privilégiées, on en arrive à un dividende de 59 cents par

action ordinaire, au regard de 61 cents l'an dernier.

Se chiffrant à \$200,790,000, les ventes se sont accrues de \$11,663,000 pour ainsi marquer une augmentation de 6.2% par rapport à la même période l'an dernier. La quantité de cigarettes vendues a légèrement diminué, ce qui fut toutefois contrebalancé par une augmentation des ventes des autres produits.

Les perspectives sont plutôt incertaines pour les six prochains mois, en raison d'abord de la nouvelle convention collective en cours de négociation et destinée à remplacer celle qui prenait fin en juillet.

L'autre cause de cette indécision

provient du fait qu'on se demande quel sera le marché sous le fardeau de ces surtaxes imposées au consommateur. Quoique l'on eût prévu de fâcheuses répercussions à la suite de ces surtaxes fédérales et provinciales, on s'attendait d'ici le milieu de l'année à une recru-

descence des ventes, ce qui rapprocherait le chiffre d'affaires de ce qu'il était avant les surtaxes. A ce jour, les résultats sont décevants et l'Imperial Tobacco estime maintenant qu'en 1968, les ventes de cigarettes seront inférieures à celles de 1967.

Aussi, en dépit de l'amélioration qui prévaut généralement dans l'industrie, la compagnie ne saurait s'attendre, en 1968, à l'augmentation des ventes prévue, à moins que s'accélère le rythme de rétablissement.

1^{er} semestre record pour Consumers Glass

Le président de la Consumers Glass Company Limited, M. J.D. Mingay, a annoncé qu'au cours du semestre qui a pris fin le 30 juin 1968, la société a enregistré des ventes et des gains supérieurs à toutes les autres périodes corres-

Les ventes et les gains ont accusé une augmentation de 25% durant cette période. Des ventes totales de \$16,861,000, pendant le premier semestre 1968, se comparent à un total de \$13,582,000 enregistré

pendant la période correspondante en 1967. Le revenu net, enregistré pendant les premiers six mois de 1968, est passé à \$973,000, depuis \$663,000 en 1967. En date du 30 juin 1968, le revenu par actions s'est élevé à 0.47 cents comparé à 0.38 cents en 1967, en dépit d'une augmentation de 15,000 des actions en circulation.

M. Mingay a expliqué que les livraisons de contenants de verre ont continué à un rythme accéléré pendant les premiers six mois et que la société a enregistré une augmentation marquée de ses ventes de contenants de verre pour breuvages en dépit du climat inclement de mai et juin. Cette augmentation continue indique une préférence pour le verre comme contenant de commodité.

**Hudson's Bay
Oil and Gas
Co. Ltd.**

Les bénéfices nets de la compagnie Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., pour les premiers six mois de l'année 1968, se sont élevés à \$12,643,000, ou \$0.65 par action ordinaire après versement des dividendes sur les actions privilégiées de \$10,248,000, ou \$0.56 par action ordinaire, pour la période correspondante en 1967 alors qu'il n'y avait pas de dividendes préférentiels. A la fin des six premiers mois, il a été accordé \$1.13 par action comparativement à \$1.03 l'année dernière.

Pour le second trimestre prenant fin le 30 juin, 1968, les bénéfices nets se sont situés à \$7,140,000, ou \$0.37 l'action ordinaire comparativement à \$6,499,000 ou \$0.36 l'action pour le second semestre de l'année dernière. Le revenu net des opérations a été de \$10,746,000 ou \$0.57 l'action comparativement à \$10,507,000 ou \$0.57 l'action.

La compagnie a fait observer que les bénéfices pour le trimestre de juin ont été affectés par le feu qui a abaissé la production d'une des usines à Whitecourt, en Atlanta.

**MARION,
ROBIC & ROBIC**

ci-dev an

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

[illegible]

Découverte d'un nouveau filon de Val-d'Or

Soquem poursuit sa campagne d'exploration dans le canton de Louvicourt, près de Val-d'Or. La dernière exploration a révélé la présence d'un nouveau filon minéralisé en or, argent et zinc, à quel-

que 2,000 pieds à l'ouest du filon minéralisé en cuivre et argent découvert au début du mois de mai dernier.

Voilà, en substance, ce que le président de Soquem a déclaré à Qué-

bec, cette semaine. Depuis le 7 juin dernier, vingt-quatre forages ont été effectués dans le secteur de la découverte d'un premier filon de cuivre et d'argent. Un récent forage, dont l'analyse s'est terminée le 31 juillet, a recoupé entre 424.4 et 461.5 pieds une section minéralisée de 37.1 pieds contenant, en moyenne 0.23 once d'or à la tonne, 0.66 once d'argent, 0.15% de plomb et 4.29% de zinc.

Cette section est plus précisément située à l'est du forage de découverte et à environ 200 pieds au sud de la zone d'anomalies géographiques. Les résultats des forages que

poursuivent les sociétés Naganda Mining and Development Co. Ltd., Nemrod Mining Co. Ltd. et Timrod Mining Co. Ltd. seront révélés par ces dernières sociétés car Soquem laisse à la direction de ces compa-

gnies le soin de faire connaître le résultat des travaux exécutés sur ce premier filon entre le 7 juin et le 31 juillet. Quatre foreuses poursuivent leurs travaux sur la propriété.

Augmentation des ventes de Canadian Industries

Les ventes consolidées de la Canadian Industries Limited et de ses filiales ont totalisé, pour le premier semestre se terminant le 30 juin 1968, \$156,432,000, soit une augmentation de 7.5% par rapport à la période correspondante de l'an dernier. C'est ce qu'a annoncé aux actionnaires le président Léonard Hynes dans un rapport intermédiaire.

Le revenu net de \$5,050,000 équivalait à 41 cents l'action contre 53 cents l'action l'an dernier.

Le rapport révèle que les bénéfices pour cette période ont été faiblement touchés par une baisse sensible du prix de l'ammoniac et de ses dérivés, de la fibre coupée de polyester, du nylon, de la résine et de la pellicule de polyéthylène. Les bénéfices ont aussi souffert de coûts de fabrication plus élevés et des conséquences d'une grève dans l'industrie de l'automobile.

"On poursuit d'intenses efforts pour améliorer la rentabilité par l'unification et l'organisation rationnelle de l'exploitation", a déclaré M. Hynes. Depuis le début de l'année, on a fermé l'usine de peinture de Vancouver et une usine d'engrais à Chatham et l'usine d'ammoniac

de Millhaven a cessé de fonctionner. D'autres usines approvisionnent les marchés desservis auparavant par ces établissements.

MINES ET PETROLES

	1968			1967			1966			1965			1964			1963			1962			1961			1960			1959			1958			1957			1956			1955			1954			1953			1952			1951			1950			1949			1948			1947			1946			1945			1944			1943			1942			1941			1940			1939			1938			1937			1936			1935			1934			1933			1932			1931			1930			1929			1928			1927			1926			1925			1924			1923			1922			1921			1920			1919			1918			1917			1916			1915			1914			1913			1912			1911			1910			1909			1908			1907			1906			1905			1904			1903			1902			1901			1900			1899			1898			1897			1896			1895			1894			1893			1892			1891			1890			1889			1888			1887			1886			1885			1884			1883			1882			1881			1880			1879			1878			1877			1876			1875			1874			1873			1872			1871			1870			1869			1868			1867			1866			1865			1864			1863			1862			1861			1860			1859			1858			1857			1856			1855			1854			1853			1852			1851			1850			1849			1848			1847			1846			1845			1844			1843			1842			1841			1840			1839			1838			1837			1836			1835			1834			1833			1832			1831			1830			1829			1828			1827			1826			1825			1824			1823			1822			1821			1820			1819			1818			1817			1816			1815			1814			1813			1812			1811			1810			1809			1808			1807			1806			1805			1804			1803			1802			1801			1800			1799			1798			1797			1796			1795			1794			1793			1792			1791			1790			1789			1788			1787			1786			1785			1784			1783			1782			1781			1780			1779			1778			1777			1776			1775			1774			1773			1772			1771			1770			1769			1768			1767			1766			1765			1764			1763			1762			1761			1760			1759			1758			1757			1756			1755			1754			1753			1752			1751			1750			1749			1748			1747			1746			1745			1744			1743			1742			1741			1740			1739			1738			1737			1736			1735			1734			1733			1732			1731			1730			1729			1728			1727			1726			1725			1724			1723			1722			1721			1720			1719			1718			1717			1716			1715			1714			1713			1712			1711			1710			1709			1708			1707			1706			1705			1704			1703			1702			1701			1700			1699			1698			1697			1696			1695			1694			1693			1692			1691			1690			1689			1688			1687			1686			1685			1684			1683			1682			1681			1680			1679			1678			1677			1676			1675			1674			1673			1672			1671			1670			1669			1668			1667			1666			1665			1664			1663			1662			1661			1660			1659			1658			1657			1656			1655			1654			1653			1652			1651			1650			1649			1648			1647			1646			1645			1644			1643			1642			1641			1640			1639			1638			1637			1636			1635			1634			1633			1632			1631			1630			1629			1628			1627			1626			1625			1624			1623			1622			1621			1620			1619			1618			1617			1616			1615			1614			1613			1612			1611			1610			1609			1608			1607			1606			1605			1604			1603			1602			1601			1600			1599			1598			1597			1596			1595			1594			1593			1592			1591			1590			1589			1588			1587			1586			1585			1584			1583			1582			1581			1580			1579			1578			1577			1576			1575			1574			1573			1572			1571			1570			1569			1568			1567			1566			1565			1564			1563			1562			1561			1560			1559			1558			1557			1556			1555			1554			1553			1552			1551			1550			1549			1548			1547			1546			1545			1544			1543			1542			1541			1540			1539			1538			1537			1536			1535			1534			1533			1532			1531			1530			1529			1528			1527			1526			1525			1524			1523			1522			1521			1520			1519			1518			1517			1516			1515			1514			1513			1512			1511			1510			1509			1508			1507			1506			1505			1504			1503			1502			1501			1500			1499			1498			1497			1496			1495			1494			1493			1492			1491			1490			1489			1488			1487			1486			1485			1484			1483			1482			1481			1480			1479			1478			1477			1476			1475			1474			1473			1472			1471			1470			1469			1468			1467			1466			1465			1464			1463			1462			1461			1460			1459			1458			1457			1456			1455			1454			1453			1452			1451			1450			1449			1448			1447			1446			1445			1444			1443			1442			1441			1440			1439			1438			1437			1436			1435			1434			1433			1432			1431			1430			1429			1428			1427			1426			1425			1424			1423			1422			1421			1420			1419			1418			1417			1416			1415			1414			1413			1412			1411			1410			1409			1408			1407			1406			1405			1404			1403			1402			1401			1400			1399			1398			1397			1396			1395			1394			1393			1392			1391			1390			1389			1388			1387			1386			1385			1384			1383			1382			1381			1380			1379			1378			1377			1376			1375			1374			1373			1372			1371			1370			1369			1368			1367			1366			1365			1364			1363			1362			1361			1360			1359			1358			1357			1356			1355			1354			1353			1352			1351			1350			1349			1348			1347			1346			1345			1344			1343			1342			1341			1340			1339			1338			1337			1336			1335			1334			1333			1332			1331			1330			1329			1328			1327			1326			1325			1324			1323			1322			1321			1320			1319			1318			1317			1316			1315			1314			1313			1312			1311			1310			1309			1308			1307			1306			1305			1304			1303			1302			1301			1300			1299			1298			1297			1296			1295			1294			1293			1292			1291			1290			1289			1288			1287			1286			1285			1284			1283			1282			1281			1280			1279			1278			1277			1276			1275			1274			1273			1272			1271			1270			1269			1268			1267			1266			1265			1264			1263			1262			1261			1260			1259			1258			1257			1256			1255			1254			1253			1252			1251			1250			1249			1248			1247			1246			1245			1244			1243			1242			1241			1240			1239			1238			1237			1236			1235			1234			1233			1232			1231			1230			1229			1228			1227			1226			1225			1224			1223			1222			1221			1220			1219			1218			1217			1216			1215			1214			1213			1212			1211			1210			1209			1208			1207			1206			1205			1204			1203			1202			1201			1200			1199			1198			1197			1196			1195			1194			1193			1192			1191			1190			1189			1188			1187			1186			1185			1184			1183			1182			1181			1180			1179			1178			1177			1176			1175			1174			1173			1172			1171			1170			1169			1168			1167			1166			1165			1164			1163			1162			1161			1160			1159			1158			1157			1156			1155			1154			1153			1152			1151			1150			1149			1148			1147			1146			1145			1144			1143			1142			1141			1140			1139			1138			1137			1136			1135			1134			1133			1132			1131			1130			1129			1128			1127			1126			1125			1124			1123			1122			1121			1120			1119			1118			1117			1116			1115			1114			1113			1112			1111			1110			1109			1108			1107			1106			1105			1104			1103			1102			1101			1100			1099			1098			1097			1096			1095			1094			1093			1092			1091			1090			1089			1088			1087			1086			1085			1084			1083			1082			1081			1080			1079			1078			1077			1076			1075			1074			1073			1072			1071			1070			1069			1068			1067			1066			1065			1064			1063			1062			1061			1060			1059			1058			1057			1056			1055			1054			1053			1052			1051			1050			1049			1048			1047			1046			1045			1044			1043			1042			1041			1040			1039			1038			1037			1036			1035			1034			1033			1032			1031			1030			1029			1028			1027			1026			1025			1024			1023			1022			1021			1020			1019			1018			1017			1016			1015			1014			1013			1012			1011			1010			1009			1008			1007			1006			1005			1004			1003			1002			1001			1000			999			998			997			996			995			994			993			992			991			990			989			988			987			986			985			984			983			982			981			980			979			978			977			976			975			974			973			972			971			970			969			968			967			966			965			964			963			962			961			960			959			958			957			956			955			954			953			952			951			950			949			948			947			946			945			944			943			942			941			940			939			938			937			936			935			934			933			932		
--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	------	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--	-----	--	--

Près de 14,002 industries se sont implantées au Canada

Une étude menée par le Service des Recherches du journal "LES AFFAIRES" à partir de compilations fournies par le Bureau Fédéral de la Statistique révèle que depuis 1958, 14,195 nouveaux établissements manufacturiers sont entrés en opération au Canada. Plusieurs caractéristiques intéressantes découlent d'un examen approfondi de ce chiffre: ainsi on remarque que l'Ontario a bénéficié du plus grand nombre d'établissements soit 5,315, que le Québec a été le choix de 4,288 entreprises manufacturières (dont 2,812 à Montréal) et que la plus forte partie des investissements étrangers provenait des Etats-Unis et comptait pour 824 nouvelles compagnies manufacturières.

Il semble que les politiques gouvernementales de promotion industrielle aient porté leur fruit au cours des dernières années si l'on en juge par le nombre record de nouvelles entreprises qui se sont établies au Canada depuis 1958. On sait que les gouvernements provinciaux et fédéral accordent d'importants avantages aux industries manufacturières qui viennent s'établir sur le territoire canadien et que jamais l'effort consenti par les organismes gouvernementaux n'avait été aussi considérable qu'au cours des dernières années. Cet effort de promotion industrielle dans le seul secteur manufacturier a directement favorisé l'apparition dans l'économie canadienne de 14,195 nouvelles entreprises qui se répartissent par province comme suit: Ontario 5,315, Québec 4,288, Colombie-Britannique 1,925 tandis que les provinces des Prairies recevaient 1,835 nouveaux établissements manufacturiers et les Maritimes 832. C'est au cours de 1963 qu'a été enregistré le plus grand nombre de nouveaux venus. A cette date, 2,089 compagnies manufacturières s'étaient établies au Canada en douze mois. Au cours de 1967, le ralentissement déjà amorcé en 1966 s'est accentué et seulement 1,196 nouvelles entreprises ont été signalées, soit le plus faible total depuis 1961.

Les nouvelles entreprises

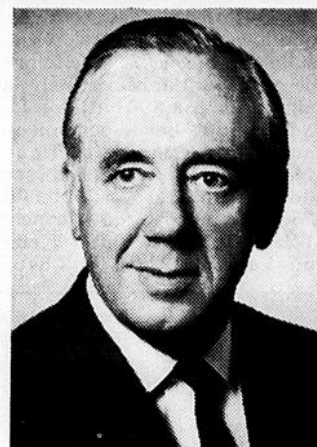
Le secteur du bois a été celui où les progrès les plus importants ont été réalisés: dans ce seul secteur 2,105 nouveaux établissements ont vu le jour. Viennent ensuite le secteur de la fabrication et du traitement des métaux (2,083) et celui de l'industrie des aliments et boissons (1,741). Quatre autres secteurs ont contribué pour plus ou moins de mille nouveaux établissements chacun: ce sont le secteur des meubles et des articles d'ameublement avec 1,229 nouvelles manufactures, celui de la publication et des imprimeries avec 1,149 alors que le domaine de la bonneterie amenait 906 nouvelles entreprises et l'appellation "industries diverses" en réunissait 1,369.

Il est intéressant de remarquer que certaines provinces ont une part très grande de l'un ou l'autre des secteurs; ainsi le Québec compte 666 des 906 nouveaux établissements de bonneterie, l'Ontario 1,089 des 2,083 entreprises s'occupant de la fabrication des métaux primaires. Au Québec le secteur le plus important est définitivement celui de la bonneterie (666 nouveaux établissements) suivis des secteurs de la fabrication des métaux primaires (489), des aliments et boissons (444), du bois (439), de l'industrie du meuble et des

articles de mobilier (411) et du domaine de la publication et de l'imprimerie qui compte 402 nouveaux établissements. L'année 1963 avait marqué un sommet qui ne semble pas vouloir être égalé de longtemps en indiquant l'établissement de 613 nouvelles entreprises au Québec. Depuis cette date, le nombre des nouvelles manufactures a été de 577, 510, 427 et l'an dernier il fut de 381.

Il est particulièrement alarmant de constater qu'au Québec la région métropolitaine de Montréal a été le choix de 2,812 des 4,288 nouvelles entreprises qui sont venues s'établir au Québec. Ce total représente 65% de toutes les nouvelles usines à ouvrir leur porte; la décentralisation industrielle n'a certes pas été de mise au cours de cette décennie. Il est également surprenant de remarquer que de toutes les agglomérations urbaines au Canada, Montréal est celle qui a attiré le plus d'industries, soit le chiffre précité de 2,812. Viennent ensuite Toronto avec 2,325, Winnipeg avec 301, Vancouver 926 et Edmonton 309. Il convient de remarquer que Toronto ne compte que 46% de toutes les industries qui se sont implantées en Ontario, ce qui dénote certainement un meilleur équilibre. Le fait que 490 des 2,812 nouvelles industries établies à Montréal soient du domaine de

Nominations au Trust Royal



F. N. HADEN



G. SMALLWOOD

La Compagnie Trust Royal annonce les nominations suivantes à son siège social:

M. F. N. Haden, autrefois directeur général, organisation du personnel, occupera le poste nouvellement créé de directeur général, planification interne;

M. G. Smallwood, autrefois assistant-gérant de la succursale de Montréal, est nommé directeur général, organisation du personnel.

la bonneterie fait réfléchir si l'on songe à la fragilité de cette industrie et à la main-d'oeuvre qu'elle emploie.

Taille et provenance des entreprises

Les usines géantes employant 100 employés ou plus comptent pour 132 des nouvelles entreprises à s'établir au Canada. De ce nombre, 39 sont situées au Québec et 47 en Ontario. Au total, le Canada a compté 7,894 entreprises manufacturières de moins de 5 employés, 3,973 dont le nombre d'employés variait entre 5 et 14 tandis que les usines employant entre 15 et 19 personnes étaient au nombre

de 816. Il y a eu 1,379 établissements employant entre 20 et 99 personnes. Au Québec les proportions sont: 2,308 entreprises de moins de 5 employés, 1,432 entre 5 et 19 employés tandis que 395 établissements manufacturiers emploient entre 20 et 99 individus. On remarque que 13,216 des 14,195 nouveaux établissements manufacturiers proviennent du Canada, 824 des Etats-Unis, 70 du Royaume-Uni tandis que les autres pays comptent 85 établissements.

Pour le Québec, les 4,288 entreprises provenaient pour 4,118 du Canada même tandis que les Etats-Unis en fournissaient 124 (contre 542 en Ontario). Les quarante-six autres nouvelles compagnies provenaient en part presque égale du Royaume-Uni et d'autres pays étrangers. En conclusion on se doit d'espérer au niveau québécois une plus grande décentralisation et un effort plus grand pour promouvoir le Québec chez nos voisins du sud en particulier. Les Maisons du Québec et les missions commerciales à l'étranger sont autant de moyens que l'on semble vouloir adopter. Au niveau canadien il est bon de noter l'avance rapide de la Colombie-Britannique, avance favorisée par le grand nombre d'industries japonaises qui y établissent des filiales.

On estime généralement que le taux d'expansion du nombre des industries manufacturières devrait décroître légèrement au cours des prochains mois pour s'accélérer ensuite. Chose certaine, la réussite de la dernière décennie ne sera pas sans se répéter.

Dupont Canada

Les ventes, au cours du second trimestre, de la compagnie Dupont du Canada se sont élevées à \$53,245,000, soit une augmentation de 8% comparativement à \$49,288,000 pour la période correspondante, l'année dernière. Le revenu net, pour sa part, s'est situé à \$3,478,000 ou \$0.43 l'action ordinaire comparativement à \$3,368,000 ou \$0.42 l'action pour la même période, en 1967.

Les ventes ont été de 12% plus élevées, reflétant ainsi une croissance soutenue des expéditions de produits fabriqués par cette compagnie.

Pour les six premiers mois de l'année 1968, le revenu net de \$5,792,000 a été légèrement plus haut que l'année dernière à \$5,676,000 et les bénéfices par action ordinaire de \$0.72 comparativement à \$0.71. Les ventes, enfin, ont totalisé la somme de \$99,130,000 comparativement à \$92,216,000 pour la période correspondante, l'année dernière.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

Semaine finissant à midi le 9 août 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada			O. D.			O. D.			O. D.		
	Oct/68	99.90 99.95	Manitoba	5/4/78-81 87%	Ontario	5/3/70 97 97 1/2	Quebec	5/4/81-85 75 1/2	Beil Tel	6/4/88 85 1/2 87 1/2	
	Dec/68	99.55 99.97	Manitoba	5/4/78-81 98 1/4	Do	4/6/72 89 1/2 90	Do	5/4/83 79 1/4	Do	6/4/90 97 102 1/2	
4 1/2	Apr/69	99.50 99.97	Do	3/1/72-74 83 1/4	Do	5/6/72 95 96	Do	5/4/84 77 1/4	Do	6/4/92 93 93 1/2	
5	Jun/69	99.50 99.10	Do	3/1/73-75 78 1/2	Do	5/73 91 1/4 92 1/2	Do	5/4/86 76 1/4	Bowater Pap	5/4/90 70 73 1/2	
5 1/2	Oct/69	99.50 99.10	Do	3/1/76-78 78 1/2	Do	4/1/68-74 84 1/2	Do	5/4/88 79 1/4	Do	6/4/92 70 73 1/2	
6	Oct/69	99.50 99.10	Do	5/1/77 85 1/2	Do	5/73-75 83 1/2	Do	4/6/86 92	Do	5/4/77 82 85	
6 1/2	Dec/69	100.50 100.45	Do	5/76-78 84	Do	4/1/74-76 88 1/4 89 1/2	Do	6/86 81 1/4	BC Forest	5/4/89 74 76	
7	Dec/69	100.45 100.55	Do	5/78-79 86 1/4	Do	4/1/76-78 83 1/4 84 1/2	Do	7/1/88 97 1/2 98 1/2	Do	5/4/89 74 76	
7 1/2	Feb/70	99.55 100.55	Do	5/79-81 83 1/4	Do	3/75-77 73 1/2 74 1/2	Do	5/4/90 75 1/2 77 1/2	BC Mojob	5/4/76 85 1/2 88 1/2	
8	Apr/70	99.55 100.55	Do	5/81-83 83 1/4	Do	4/1/78-81 81 1/4 82 1/2	Do	5/4/92 81 1/4	BC Tel	5/82 75 77 1/2	
8 1/2	May/70	99.50 99.60	Do	5/80-82 84 1/4	Do	5/77-84 85 1/2	Do	6/91 80 1/4	Do	6/84 83	
9	May/70	99.50 99.60	Do	6/80-82 85 1/2	Do	5/1/77-79 81 1/2 82 1/2	Do	6/4/91 88 1/4	Do	6/84 83	
9 1/2	Oct/70	101.60 101.55	Do	5/81-83 86 1/4	Do	5/77-80 84 1/2	Do	6/4/89 92 90 1/2	Do	6/84 83	
10	Oct/70	101.60 101.55	Do	6/86 90	Do	5/1/79-82 84 1/2 85 1/2	Do	6/4/89 92 90 1/2	Do	6/84 83	
10 1/2	Sept/72	92.37 92.42	Do	7/85-87 97 98	Do	5/1/79-82 84 1/2 85 1/2	Que Autorte	5/4/89 78 1/2	Do	6/4/89 92 90 1/2	
11	Dec/71	99.50 99.62	Do	5/1/85-88 89 1/4	Do	5/1/81-82 81 1/4 82 1/2	Que Hydro	6/89 97 1/2	BP Tanker	6/4/85 81 83 1/2	
12	Dec/71	97.25 97.32	Do	6/88-92 86	Do	5/1/82-83 81 1/4 82 1/2	Do	4/73 85	Can Cement	5/4/75 79 81	
13	Dec/71	97.25 97.32	Do	5/1/86-89 89 1/2	Do	5/1/80-83 85 1/4 86	Do	5/77 85 1/2	Can Iron	5/4/87 84 86 1/2	
14	Jun/73	97.25 97.32	Do	6/88-92 86	Do	5/1/81-82 81 1/4 82 1/2	Do	6/73 85	Can Brower	5/4/87 84 86 1/2	
15	Jun/73	97.25 97.32	Do	7/1/89-93 100 100 1/2	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	5/73 90 1/2	Cdn Br Alum	5/4/77 85 87 1/2	
16	Jun/74	91.00 81.50	Man. Tel.	5/1/80-82 85 1/4	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	6/73 92 1/4	Do	5/4/77 85 87 1/2	
17	Jun/74	91.00 81.50	Do	5/1/81-83 84	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	5/73 90 1/2	Do	5/4/77 85 87 1/2	
18	Apr/72	91.00 81.50	Do	5/1/82-84 81	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	6/73 92 1/4	Do	5/4/77 85 87 1/2	
19	May/70	95.90 96.00	Do	5/1/84-86 82 1/2	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	5/73 90 1/2	Do	5/4/77 85 87 1/2	
20	Jun/74	102.25 102.50	Do	6/1/88-91 88 1/4	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	6/73 92 1/4	Do	5/4/77 85 87 1/2	
21	Oct/75	91.00 93.50	Do	6/1/88-91 88 1/4	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	6/73 92 1/4	Do	5/4/77 85 87 1/2	
22	Jan/75-78	80.00 75.50	New Bruns.	7/1/89-93 97 98 1/2	Do	5/1/81-85 84 1/4 85	Do	6/73 92 1/4	Do	5/4/77 85 87 1/2	
23	Oct/79	74.75 75.25	Do	4/1/65-69 97	Ont Hydro	4/1/66-69 94 96 1/4	Do	5/73-75 84	CIL	3/4/74 81 83	
24	Aug/80	90.75 91.00	Do	3/1/66-70 93 1/2	Do	3/69 95 96 1/4	Do	5/73-75 84	Do	5/77 85 88	
25	Sept/81	91.51 91.50	Do	3/1/70 92 1/2	Do	3/68-70 94 95	Do	5/77-79 85 1/2	Do Marconi	5/4/77 85 88	
26	Jun/88	84.50 85.00	Do	4/61-71 91 1/4	Do	4/1/70 95 96 1/4	Do	5/77-79 85 1/2	CPR	3/4/72 85 87	
27	Sept/92	92.25 92.50	Do	4/1/68-71 89 1/4	Do	6/70 98 1/4 98 1/2	Do	5/77-79 85 1/2	Do	5/82 78 81	
28	Mar/96	86.00 87.00	Do	3/1/72-73 85 1/4	Do	5/71 95 96	Do	5/77-79 85 1/2	Do	5/82 78 81	
29	Mar/96-98	64.50 66.50	Do	5/70-75 86	Do	5/71 95 96	Do	7/1/80 93	Cdn Salt	4/1/70 93 1/2	
30	Sept/98	69.50 71.50	Do	7/1/73 99	Do	5/71 95 96	Do	7/1/80 93	Do	5/71 93 1/2	
31	C.N.R.	96.50 97.00	Do	7/1/73 99	Do	4/1/Nov/71 91 1/4	Do	5/1/82-83 80 1/4	Cdn Utilis	5/4/76 76	
32	Sept/69	96.50 97.00	Do	3/1/70-75 76 1/4	Do	5/4/73 94 95 1/4	Do	5/1/81-83 78 1/2	Do	7/1/88 102 102 1/2	
33	Jan/71	92.25 92.25	Do	3/1/71-76 76	Do	6/72 96 97	Do	5/1/84-86 80 1/4	CW Natl. Gas	5/4/72 83 1/2	
34	Dec/71	92.25 92.25	Do	5/75-76 90	Do	3/71-73 85	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
35	Feb/74	87.00 87.50	Do	6/1/76 90	Do	4/72-74 85 1/4 86	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
36	May/77	87.50 88.50	Do	5/77-79 79 1/2	Do	4/72-74 85 1/4 86	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
37	Jan/85	90.75 91.25	Do	5/1/74-81 83 1/4	Do	4/4/72-74 85 1/4 86	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
38	Oct/87	91.50 92.00	Do	5/1/82-84 79 1/4	Do	4/72-74 85 1/4 86	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
39	World Bank	Do	Do	5/1/82-84 81 1/4	Do	5/1/74-76 87 88	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
40	Mar/90	76.00 78.00	Do	5/1/83-86 74 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
41	Mar/91	80.00 81.50	Do	5/1/86-88 76 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
42	Mar/92	85.25 87.50	Do	5/1/88 76 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
43	Feb/93	94.00 95.00	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
44	PROVINCIAL	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
45	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
46	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
47	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
48	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
49	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
50	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
51	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
52	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
53	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
54	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
55	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
56	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
57	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
58	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
59	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
60	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
61	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
62	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
63	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
64	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
65	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
66	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
67	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
68	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
69	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
70	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
71	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
72	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
73	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
74	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
75	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
76	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
77	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
78	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
79	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
80	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
81	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
82	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
83	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
84	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
85	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
86	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
87	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
88	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
89	Do	Do	Do	6/1/91 83	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do	5/1/88 76 1/2	Do	5/4/82 80 83	
90	Do	Do	Do	5/1/92 85 1/4	Do	5/1/76-77 86 1/2 87	Do</				

Substantielle augmentation de la production mondiale de pétrole brut

Il y eut au cours de l'année, une augmentation substantielle de la production mondiale de pétrole brut ainsi que des gains élevés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord alors que ses deux plus grands producteurs, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. augmentaient considérablement leurs productions.

Au mois de mai, la production mondiale totale de pétrole brut s'est élevée à 38,727,600 barils, une augmentation de 4,060,300 barils ou 1.7% de plus que la moyenne de l'année dernière qui était de 34,667,300 barils. La production aux Etats-Unis a effectué un gain de 846,000 barils ou 10% à 9,222,000 comparativement à 8,380,000 barils quotidiennement alors que l'U.R.S.S. augmentait sa production de 573,300 barils ou 10.3% à 6,134,000 comparativement à 5,560,700.

Parmi les plus grands producteurs de pétrole brut, la Libye a augmenté sa production de 969,500 barils ou 57.3% à 2,660,000

quotidiennement. L'Irak vient ensuite (problèmes avec la fermeture de pipelines l'année dernière) avec un gain de 452,500 barils ou 41.4% à 1,546,600 barils pendant qu'un autre producteur de l'Afrique du Nord, l'Algérie, augmentait sa production de 22.1% à 920,000 de 753,400 barils quotidiennement. L'Iran, pour sa part, a effectué un gain de 12.6% à 2,846,500

de 2,527,500 barils. Le Canada, enfin, a augmenté sa production de 6.3% à 957,600 de 900,500 barils par jour.

Pour les cinq premiers mois de 1968, la moyenne de la production mondiale de pétrole brut, s'est située à 37,667,300 barils quotidiennement; soit une augmentation de 8.6% sur l'année précé-

dente. Les gains les plus élevés furent effectués par l'Irak, qui s'est traduit par une augmentation de

41.1% à 1,544,600 barils par jour et la Libye de 40% à 2,367,400 barils.

PRODUCTION MONDIALE DE PETROLE
(Moyenne quotidienne)

(En milliers de barils)	1968	Mai 1967	Variations	1968	Variations
Etats-Unis.....	9,226.0	8,380.0	+ 10.1%	9,235.1	+ 10.2%
U.R.S.S.....	6,134.0	5,560.7	+ 10.3%	6,034.4	+ 8.5%
Venezuela.....	3,565.1	3,415.5	+ 4.4%	3,619.2	+ 5.9%
Arabie Saoudite.....	2,960.1	2,843.0	+ 4.1%	2,833.3	- 0.3%
Iran.....	2,846.5	2,527.5	+ 12.6%	2,701.3	+ 6.8%
Libie.....	2,660.0	1,690.5	+ 57.3%	2,367.4	+ 40.0%
Koweït.....	2,554.9	2,508.4	+ 1.9%	2,284.0	- 8.9%
Irak.....	1,546.6	1,094.1	+ 41.4%	1,544.6	+ 41.1%
Canada.....	957.6	900.5	+ 6.3%	1,005.5	+ 11.6%
Algérie.....	920.0	753.4	+ 22.1%	883.9	+ 17.3%
Indonésie.....	590.8	575.0	+ 2.7%	554.6	+ 9.8%
Abu Dhabi.....	516.8	385.9	+ 33.9%	508.4	+ 31.7%
Monde libre.....	32,072.6	28,609.2	+ 12.1%	31,114.6	+ 8.7%
Monde communiste.....	6,655.0	6,058.1	+ 9.9%	6,552.7	+ 8.1%
Total mondial.....	38,727.6	34,667.3	+ 11.7%	37,667.3	+ 8.6%

Eliminez les problèmes causés par vos formulaires et systèmes.



Si vos systèmes sont pour vous un sujet de difficultés, appelez le représentant Crain. Vos difficultés s'effaceront comme par enchantement, et vous aurez la réconfortante surprise de constater que l'amour du travail bien fait existe toujours. Si vous êtes fatigués des formules inadéquates à vos affaires et des systèmes inefficaces, n'oubliez pas que

RLCRAINLIMITÉE

CRAIN se soucie!

BUREAUX DE VENTE D'UN OcéAN À L'AUTRE
Analyses de systèmes • Conception de formules
Librairie de formules • Journées d'étude
Équipement mécanique • Services techniques

Le rapport du Comité sur les fonds mutuels et les placements sera présenté au début de 1969

—M. Gordon E. Grundy

M. Gordon E. Grundy, le président du Comité Canadien sur les Fonds Mutuels et les Contrats de Placements a annoncé que le travail progresse selon les plans fixés et que le Comité espère être en mesure de soumettre son rapport sur les industries des contrats de placements et les fonds mutuels au début de 1969.

"Le personnel du Comité a, de plus, presque complété la compilation de nombreux renseignements sur différents aspects du fonctionnement de ces industries. Le Comité est à formuler les recommandations qu'il inclura dans son rapport, et j'escompte que nous accomplirons des progrès importants au cours de l'été, dans la formulation de solutions aux difficiles questions que nous avons à résoudre" a dit M. Grundy.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis sur pied le Comité dans le but de considérer la suffisance de la législation existante en matière de fonds mutuels et de contrats de placements pour la protection du public investisseur.

Afin de mieux se décharger de ses responsabilités, le Comité est à accumuler de nombreuses données sur le fonctionnement de ces industries.

Le Comité se compose des personnes suivantes: Le Président, M. G. E. Grundy, (Toronto); messieurs L. de B. Gravel, C.R., (Québec); W.S. Irwin, (Vancouver); M. Lalonde (Ottawa); K.P. Lawton, C.R. (Saint John); G.H. Rose, C.R., (Edmonton) et F.C. Tapley, (Winnipeg).

Le comité a un bureau central à Toronto où il emploie une vingtaine de personnes sous la responsabilité de messieurs J.C. Baillie et C. Bruneau. En plus, le Comité s'est adjoint des experts de Montréal, Toronto, London, Ontario, Vancouver, Hanover, New Hampshire et Washington, D.C. pour y étudier des questions qui relèvent de sa compétence.

Le personnel du Comité et ses consultants ont remis des questionnaires détaillés aux représentants

des industries des fonds mutuels et des contrats de placements et ont eu de nombreuses rencontres avec eux. Le travail du Comité s'étend encore aux contrats variables émis par les compagnies d'assurance, aux fonds de placements offerts au public par les compagnies de fiducie, et aux fonds mutuels offerts par l'intermédiaire des banques. C'est pourquoi des renseignements ont aussi été recueillis de ces organisations. Dans l'ensemble, la collaboration de tous les membres des industries intéressées a été très bonne.

Au début de son travail, le Comité a remis une liste des sujets qu'il étudiait aux fonds mutuels, aux compagnies de contrats de placements, aux compagnies de fiducie, aux organisations d'assurance-vie, aux courtiers, aux bourses et à d'autres associations et organisations. A ces intéressés, le Comité a demandé de préparer des mémoires et de les remettre au plus tard le 30 juin 1968. Le Comité a reçu des mémoires des organisations suivantes:

L'Institut Canadien des Comptables Agréés; Great Pacific Management; RoyFund Ltd; The Investors Group; l'Association Canadienne des Compagnies d'Assurance-Vie, qui représente 107 compagnies; l'Association des Assureurs-Vie du Canada, qui comprend environ 13,000 membres; et l'Association des Compagnies de Fiducie du Canada, qui compte 38 membres. L'Association Canadienne des Fonds Mutuels doit soumettre son mémoire sous peu.

De nombreuses autres personnes et organisations ont fait tenir au Comité des lettres et des mémoires non officiels, et plusieurs autres personnes ont donné oralement leurs commentaires au personnel du Comité.

Vu la grande qualité des mémoires, officiels ou non, reçus et la quantité des renseignements recueillis, le Comité a décidé de ne pas tenir de séances publiques. Le personnel continuera à rencontrer de façon officieuse les personnes intéressées.

IMPERIAL TOBACCO

AVIS DE DIVIDENDES

Un dividende intérimaire (no 279) de dix-sept et demi cents (17 1/2¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le lundi 30 septembre 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi 30 août 1968.

Un dividende semi-annuel (no 113) de trois pour cent (3%) a été déclaré sur les actions privilégiées libérées de la Compagnie portant intérêt au taux de six pour cent (6%) payable le lundi 30 septembre 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi 30 août 1968.

Le secrétaire,
BERNARD DANSEREAU, c.r.

Montréal
le 8 août 1968

IMPERIAL TOBACCO DU CANADA LIMITÉE